

C I L S S

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



Burkina Faso



Cap-Vert



Gambie



Guinée Bissau



Mali



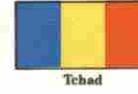
Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT

CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES

NIAMEY, 7 DECEMBRE 1988

SITUATION ALIMENTAIRE DANS LES PAYS DU CILSS

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION CEREALIERE 1987/1988

CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1988/1989

PERSPECTIVES POUR 1988/1989

D/23/88

S O M M A I R E

	Pages
1. Bilan de la campagne de commercialisation 1987/1988	1
1.1. Organisation de la campagne	1
1.2. Le déroulement de la campagne de commercialisation	3
1.3. La situation alimentaire	4
2. Bilan de la campagne agro-pastorale 1988-1989 et Perspectives de la situation alimentaire	6
2.1. Bilan de la campagne agro-pastorale 1988/1989	6
2.2. Perspectives de la situation alimentaire	8
2.3. Situation par pays	9
2.3.1. Burkina Faso	9
2.3.2. Cap-Vert	11
2.3.3. Gambie	13
2.3.4. Guinée-Bissau	15
2.3.5. Mali	16
2.3.6. Mauritanie	19
2.3.7. Niger	22
2.3.8. Sénégal	24
2.3.9. Tchad	26
3. Recommandations	29

4. Annexes.

Annexe 1 : Analyse des postes des bilans	31
Annexe 2 : Tableaux.	
- Tableau n° 1 : Bilan céréalier ex-post 1987/1988 : ensemble pays CILSS	45
- Tableau n° 2 : Burkina Faso : Bilan céréalier ex-post 1987/1988	46
- Tableau n° 3 : Cap-Vert : Bilan céréalier ex-post 1987/1988	47
- Tableau n° 4 : Gambie : Bilan céréalier	

CONSEIL EXTRAORDINAIRE DES MINISTRES

NIAMEY, 7 DECEMBRE 1988

SITUATION ALIMENTAIRE DANS LES PAYS DU CILSS

- CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION CEREALIERE 1987/1988

- CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1988/1989

- PERSPECTIVES POUR 1988/1989

- Tableau n° 17 : Gambie : Bilan céréalier prévisionnel 1988/1989	61
- Tableau n° 18 : Guinée-Bissau : Bilan céréalier prévisionnel 1988/1989	62
- Tableau n° 19 : Mali : Bilan céréalier prévisionnel 1988/1989	63
- Tableau n° 20 : Mauritanie : Bilan céréalier prévisionnel 1988/1989	64
- Tableau n° 21 : Niger : Bilan céréalier prévisionnel 1988/1989	65
- Tableau n° 22 : Sénégal : Bilan céréalier prévisionnel 1988/1989	66
- Tableau n° 23 : Tchad : Bilan céréalier prévisionnel 1988/1989	67
- Tableau n° 24 : Bilan prévisionnel céréalier brut campagne 1988/1989	68

INTRODUCTION

Les données figurant dans le présent document ont été établies à la Mi-Octobre, à l'occasion des Missions conjointes FAO-CILSS et de la Réunion des Offices Céréaliers de Banjul, auprès des structures nationales des différents pays du CILSS, en particulier des Composantes Nationales mises en place par le Projet Diagnostic Permanent.

Elles ont été actualisées lors du Conseil Extraordinaire des Ministres à Niamey les 7 et 8 Décembre 1988 (sauf celles de Gambie).

Ce document tente :

- de faire le bilan de la campagne de commercialisation céréalière 1987/1988 en mettant en relief l'intervention des organismes ainsi que l'analyse de la situation alimentaire durant cette période.
- de décrire le déroulement de la campagne agro-pastorale 1988/1989.
- de donner les perspectives de la situation alimentaire pour 1988/1989 à travers des bilans céréaliers prévisionnels.

On présente par ailleurs, en annexe, une analyse méthodologique des postes des bilans céréaliers ainsi que les bilans ex-post 1987/1988 et prévisionnels 1988/1989.

1. BILAN DE LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 1987-1988

1.1. L'Organisation de la Campagne

1.1.1. Le contexte institutionnel

La campagne de commercialisation 1987/1988 s'est déroulée dans un contexte de plus grand désengagement des Etats du circuit direct de la commercialisation de céréales.

Ce désengagement se fait en faveur des secteurs privés nationaux dont les opérateurs sont appelés à s'organiser en Groupements d'Intérêt Economique viables (groupement de commerçants, coopérative de producteurs, de consommateurs) capables de donner une plus grande dynamique au marché céréalier.

Toutefois la préoccupation majeure des Etats dans ce domaine qui demeure l'approvisionnement suffisant et régulier des populations à court et moyen termes et l'autosuffisance alimentaire à long terme, implique que leur désengagement se fasse sous deux contraintes essentielles :

- la sauvegarde du revenu des producteurs et la protection des productions nationales afin de promouvoir celles-ci.
- l'assurance d'une plus grande accessibilité des populations aux céréales par la pratique de prix au consommateur non spéculatifs.

Ces contraintes expliquent la prudence des Etats dans l'application intégrale et immédiate des mesures de désengagement.

Ainsi, le commerce intérieur des céréales dites sèches (mil, sorgho, maïs, fonio) est dans la plus grande majorité des pays sans entrave et du ressort du secteur privé, les organismes publics n'ayant souvent qu'un rôle marginal. Les importations et exportations de ces céréales restent toutefois interdites ou autorisées selon les années en fonction du niveau de la production nationale.

Le commerce du riz par contre reste fortement réglementé dans l'ensemble. L'existence d'unités étatiques de production pratiquant la riziculture moderne et ayant nécessité des investissements coûteux, le rôle stratégique du riz dans l'alimentation urbaine, le contexte international du commerce de cette denrée, expliquent quelque peu certaines situations en retrait par rapport aux politiques en vigueur. Le commerce primaire du riz reste ainsi dominé par des structures sous contrôle direct de l'Etat. D'autre part, des mesures tarifaires et réglementaires à l'importation, financières au niveau de la collecte du paddy local, de sa transformation et de la distribution du riz usiné permettent de garantir l'écoulement de la production nationale à des prix administrés. Les importations sont contrôlées et souvent contingentées. Ici la protection de la production locale se manifeste dans tous les pays du Sahel.

Il existe donc une plus grande convergence des politiques de commercialisation des céréales dans les pays du CILSS. Cette convergence ne se traduit cependant pas de la même manière au niveau des instruments dont les Etats se dotent pour mener leur politique.

Certains de ces instruments, en l'occurrence les organismes céréaliers qu'ils soient offices ou commissariats, sont il est vrai en phase de restructuration suite à une redéfinition de leur rôle.

La fonction la plus partagée par ces organismes est la gestion du stock de sécurité dans les pays où existe un tel stock. Ils sont aussi chargés de la collecte et de la diffusion de l'information sur le marché céréalier afin de rendre celui-ci plus transparent.

Dans certains pays, les organismes céréaliers sont chargés par ailleurs de garantir l'approvisionnement des zones déficitaires. On constate que la définition de ces zones diffère selon les pays (prise en compte ou non du milieu urbain). Il n'y a pas non plus une similitude de mode d'action (prix pratiqués, critères et procédures de vente).

Dans d'autres pays il est du rôle des organismes céréaliers de réguler le marché par des interventions directes pour soutenir les prix au producteur et/ou contenir la hausse des prix au consommateur.

1.1.2. Les programmes d'activités des organismes céréaliers

Le déficit brut prévisionnel ayant été estimé à 1.562.000 tonnes pour l'ensemble des pays de la sous-région, on s'attendait à une intense activité du secteur du commerce de céréales pour l'approvisionnement des populations. En fait, en plus de la redistribution spatiale de la partie commercialisable de la production locale, il s'agissait d'importer et de distribuer par les canaux commerciaux essentiellement l'équivalent de ce déficit. Plus de la moitié, 63,6 % soit 994.000 tonnes ont été identifiées dès le démarrage de la campagne dans le cadre des programmes d'importation:

- importations publiques et privées : 741.000 tonnes
- aides alimentaires : 253.000 tonnes.

Dans un tel contexte les objectifs d'achat assignés aux organismes céréaliers qui étaient de 154.000 tonnes apparaissent négligeables au regard du volume d'activité de l'ensemble du secteur, une partie de ces achats devant, du reste, se faire par appel d'offres public en direction des commerçants privés ; c'est dire le rôle prépondérant laissé au secteur privé principalement dans le commerce intérieur de céréales.

Compte tenu de leur nouveau rôle, des objectifs quantitatifs n'ont pas été fixés en général aux organismes céréaliers dans le domaine des ventes. Il leur incombaît surtout, de vendre en cas de pénurie pour contenir la hausse des prix ; ceci autant que leurs ressources le leur permettaient.

Les modalités d'achat et de vente des organismes sont fixées par les Etats. Les achats et ventes des céréales dites sèches se font soit à des prix administrés (Burkina Faso, Tchad notamment) soit au prix du marché (Mali, Niger, Sénégal, principalement). Pour le riz paddy, le prix d'achat reste presque partout fixé par l'Etat.

1.2. Le Déroulement de la Campagne de Commercialisation

La production céréalière totale de la campagne agricole 1987/1988 a été de 6.721.000 tonnes contre 7.593.000 tonnes en 1986/1987 soit une baisse de 11,5%. Cette situation explique les difficultés d'approvisionnement de la population que reflète la situation du marché.

1.2.1. Les opérations d'achat/vente des organismes céréaliers

Les organismes céréaliers n'ont pu acheter localement que 64.540 tonnes représentant 42,7 % de leur prévision d'achat.

Ce faible niveau de réalisation d'achats s'explique par la forte contraction de l'offre dès le mois de Mars entraînant une hausse continue des prix tout au long de la campagne de commercialisation. Ainsi ni les achats directs auprès des producteurs, ni les appels d'offres auprès des commerçants privés n'ont pu se dérouler convenablement du fait d'un marché peu approvisionné et/ou d'un dérapage continu des prix dans la quasi-totalité des pays.

Cette situation explique du reste le niveau relativement élevé des ventes de ces organismes : 149.610 tonnes principalement de céréales sèches, quantité équivalente à celle de 1987/1988. Contrairement à la situation qui a prévalu lors de cette dernière campagne, ces ventes n'ont pu empêcher les hausses des prix qui ont continué dans la quasi-totalité des pays jusqu'au mois d'Août.

1.2.2. Les importations de céréales

Les importations ont représenté 1.286.300 tonnes toutes céréales confondues dont 73,3 % en importations commerciales. Par rapport à la campagne 1986/1987, on remarque une nette modification de structure en faveur des importations commerciales qui ne représentaient alors que 41,30%.

Le taux de dépendance par rapport à l'extérieur a été globalement de 17,3 % (1). Il a été de 53,7 % pour le riz et de 83,2 % pour le blé.

1.2.2.1. Les importations commerciales

Les importations commerciales, toutes céréales confondues ont totalisé 943.000 tonnes pour des prévisions de 741.000 tonnes. 64,2 % de ces importations représentent du riz (605.800 tonnes) et 24,2 % du blé (227.900 tonnes).

(1) part des importations dans les ressources totales.

1.2.2.2. L'aide importée

Les céréales importées au titre de l'aide ont représenté 343.300 tonnes soit 38,0 % de moins que lors de la campagne 1986/1987. On remarquera que 28,7 % de cette aide est en riz, 21,2 % en blé. Il est significatif que 61,1 % des importations de céréales dites sèches aient été faits sous forme d'aide alimentaire. On rappelle que l'aide en céréales sèches qu'elle soit destinée à la vente ou à la distribution gratuite est essentiellement faite en direction des populations rurales les plus démunies. Pour le riz et le blé, les proportions sont respectivement 14,0 % et 24,2 %.

Cependant l'aide importée ne représente que 38,6 % de l'aide sollicitée par les pays du CILSS auprès de la Communauté Internationale.

1.3. La Situation Alimentaire

1.3.1. La consommation de céréales

La consommation apparente totale a été de 6.950.600 tonnes. Par rapport à 1986/1987, elle accuserait une baisse de volume de 6,5 %.

La consommation apparente par habitant a été de 173,1 kg par an pour l'ensemble des pays du CILSS, soit une baisse de 8,9 % par rapport aux estimations de 1986/1987 qui étaient de 190 kg. 14,7 % de cette consommation soit 25,5 kg est en riz et 4,6 % soit 7,9 kg en blé, le restant (80,6 % soit 139,6 kg) en mil, sorgho, maïs et fonio.

Cette consommation apparente toutes céréales confondues a été assez différente d'un pays à l'autre : Burkina Faso (175), Cap-Vert (179), Gambie (165), Guinée-Bissau (187), Mali (187), Mauritanie (160), Niger (183), Sénégal (176), Tchad (134).

Les consommations apparentes restent dans l'ensemble de l'ordre du vraisemblable. Elles sont à deux exceptions près (Guinée-Bissau et Mali) en dessous des normes officielles.

L'examen des consommations apparentes par type de céréale permet toutefois de déceler certaines anomalies dont on ne citera ici que le cas du Niger et de la Guinée-Bissau pour le riz et celui de la Mauritanie pour le blé.

La consommation apparente de riz au Niger semble anormalement basse. On pense que ceci est dû à une sous-estimation des importations dont la partie illicite en provenance du Nigéria et du Bénin n'a pu être prise en compte.

S'agissant de la consommation apparente de riz en Guinée-Bissau elle semble anormalement élevée (elle est la plus importante de tous les pays du CILSS). Ceci s'expliquerait par une sous-estimation des exportations notamment en direction de la Guinée-Conakry.

Quant à la consommation apparente de blé par habitant en Mauritanie, elle est manifestement sur-évaluée. La raison pourrait être due à une réexportation de la farine de blé en direction du Mali et surtout du Sénégal.

1.3.2. L'évolution des stocks

Au début de la campagne 1987/1988, les stocks publics et para-publics étaient de l'ordre de 661.900 tonnes soit l'équivalent de 8,9% des ressources, pour n'être en fin d'exercice que de 408.600 tonnes.

Ce déstockage public qui dans certains cas est en adéquation avec la restructuration des organismes céréaliers a donc permis de combler une partie des besoins en importations non satisfaits, notamment les besoins en aide importée.

En définitive, le manque de ressources dû à une diminution de la production et à une restriction des importations a occasionné une baisse de la consommation alimentaire, un déstockage public (peut-être aussi privé) massif et une hausse importante des prix au consommateur.

1.3.3. Structure des ressources et emplois des bilans 87/88 par pays

On rappelle que les bilans 1987/1988 des pays du CILSS ont été établis en tenant compte au mieux des critères présentés en annexe 1 : Analyse des postes des bilans. On gardera à l'esprit que les réserves émises lors de cette analyse demeurent. On trouvera en annexe 2 (tableaux 2 à 10) les données détaillées par pays.

Le tableau ci-après établit la structure des emplois et ressources selon les postes agrégés du bilan.

STRUCTURE DES EMPLOIS ET RESSOURCES EN 3 (CAMPAGNE 1987/1988)

POSTES	BURKINA	CAP-VERT	GAMBIE	IG.BISSAU	MALI	MAURITAN.	NIGER	SENEGAL	TCHAD
FASO									
Product ^o disponible	82,4	21,2	34,3	71,0	87,1	34,9	87,6	62,4	62,6
Stock initial	6,5	36,4	1,8	0	9,3	23,4	4,5	8,2	16,4
Importations	11,1	42,4	63,9	29,8	3,6	42,6	7,9	29,4	21,8
total ressources/									
Emplois	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Consommation aliment									
Apparente	97,4	75,7	61,6	88,8	96,5	86,6	97,5	91,8	93,6
Stock final	2,6	24,3	7,5	12,8	3,5	13,4	2,5	8,8	6,4
Exportations	0	0	30,9	8,8	0	0	0	,2	0

On note tout d'abord à l'examen de ce tableau l'existence de trois catégories distinctes de pays. La première catégorie qui regroupe le Burkina Faso, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, représente les grands producteurs de céréales caractérisés par une production représentant entre 70 et 90 % des besoins. Pour ces pays, les stocks sont assez faibles au regard des importations. On signalera que le cas des stocks nuls pour la Guinée-Bissau est incongru et ne reflète pas la réalité.

La deuxième catégorie de pays est caractérisée par un niveau de production couvrant un peu plus de la moitié de leurs besoins. Ces pays importent entre 20 et 30 % de leurs besoins. Il s'agit du Sénégal et du Tchad que rien d'autre ne semble rapprocher par ailleurs.

La troisième catégorie qui comprend le Cap-Vert, la Gambie et la Mauritanie est caractérisée par un fort taux de dépendance vis-à-vis de l'extérieur : plus de 40 % de leurs besoins sont satisfaits par des importations. S'agissant de pays dont l'approvisionnement se fait principalement par des canaux commerciaux étant donné la faiblesse de leur niveau de production nationale, ils doivent maintenir des niveaux importants de stocks. De ce point de vue on pense que les stocks de la Gambie sont sous-évalués.

Côté emplois, on enregistre une baisse de la part des stocks au profit de la consommation alimentaire, la Gambie faisant exception en raison de la sous-estimation du poste stock en ressources.

2. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1988-1989 ET PERSPECTIVES DE LA SITUATION ALIMENTAIRE

2.1. Bilan de la Campagne Agro-Pastorale 1988-1989

Le démarrage de la saison des pluies a été assez étalé dans le Sahel: depuis début Avril au Burkina Faso et au Niger jusqu'en Juillet dans les îles du Cap-Vert et en Mauritanie. La pluviométrie a été par la suite moyenne jusque fin Juillet dans les pays du Sahel-Est et médiocre dans ceux du Sahel-Ouest. Mais, pendant le mois d'Août et jusqu'à la Mi-Septembre, les pluies ont été partout très abondantes entraînant même de graves inondations dans plusieurs pays (Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad). Par contre, l'arrêt des pluies a été, cette campagne, brusque et précoce (dans la 3ème décennie de Septembre dans la quasi totalité du Sahel). A la fin de la saison des pluies, sauf au Sénégal et au Cap-Vert, les cumuls pluviométriques sont bien meilleurs que l'an passé et même supérieurs à la moyenne 1951-1980. En fin de compte, la pluviométrie a été globalement satisfaisante dans l'ensemble des pays à l'exception du Nord et du Centre du Sénégal et des îles du Cap-Vert où la saison a surtout été trop courte.

La situation hydrologique a été très favorable. Les débits et hauteurs des principaux cours d'eau de la sous-région ont été nettement supérieurs à ceux de l'an passé ; ils ont même atteint des niveaux records au Tchad. Dans l'ensemble, on a retrouvé une situation qu'on n'avait pas

connue depuis de nombreuses années et les cultures de décrue promettent d'être exceptionnelles, en particulier au Sénégal, en Mauritanie et au Tchad.

Malgré la faiblesse de la récolte de l'année passée, les besoins des paysans en semences semblent avoir été à peu près satisfaits. La distribution des autres intrants (engrais, pesticides) a été quelque peu perturbée par la réorganisation administrative des structures agricoles dans certains pays (Niger, Burkina Faso) et surtout par l'enclavement de certaines zones, en particulier après les inondations du mois d'Août. Les superficies emblavées ont été bien supérieures à celles de la campagne passée à l'exception du Sénégal où des ressemis ont été nécessaires.

Le développement des cultures a été globalement satisfaisant dans l'ensemble de la sous-région à l'exception des régions Nord et Centre du Sénégal et des Iles du Cap-Vert où la saison des pluies a été trop courte et où certaines cultures, semées tardivement n'ont pu boucler leur cycle. Il convient aussi de noter les importants dégâts causés aux cultures de bas-fonds et aux périmètres irrigués par les excès d'eau et les inondations du mois d'Août. En conclusion, les cultures n'ont pas eu à souffrir de stress hydrique et ont pu se développer normalement à l'exception du mil et du sorgho au Sénégal en Juillet et du maïs au Cap-Vert en Octobre.

L'abondance des pluies a permis une importante production fourragère. Malgré les dégâts occasionnés par l'invasion acridienne (en particulier en Mauritanie et au Tchad), l'état des pâturages est globalement satisfaisant. Les réserves en eau pour l'abreuvement seront suffisante pour atteindre la prochaine saison des pluies. La situation zoo-sanitaire est dans l'ensemble bonne dans les pays sahéliens cette année. Des foyers isolés de maladie : charbon symptomatique (Burkina Faso, Tchad) et dermatose nodulaire bovine (Burkina Faso, Gambie et Mauritanie) entre autres ont été signalés, mais sans caractère alarmant.

La situation phytosanitaire a été dominée par l'invasion des criquets pèlerins. Tous les pays ont été touchés à l'exception du Burkina Faso et de la Guinée-Bissau. Depuis le mois de Juin la présence de criquets pèlerins a été signalée au Mali, au Niger, au Tchad et en Mauritanie. A la suite de la descente du Front Inter-Tropical vers la partie Sud de la sous-région, les essaims matures et immatures se sont déplacés vers les zones agricoles essentielles, particulièrement au Sud de la Mauritanie et dans le Nord et le Centre du Sénégal. Malgré l'importance des moyens de lutte mis en oeuvre, les pâturages et les cultures à un degré moindre ont été endommagés. D'autres parasites ont été aussi signalés : chenilles et cantharides au Burkina Faso, sauteriaux et oiseaux granivores en Mauritanie, pucerons au Niger et sauteriaux au Sénégal et au Tchad mais les dommages occasionnés sont moindres que ceux causés par les criquets.

A l'heure actuelle, les dommages subis par les cultures du fait des criquets pèlerins semblent faibles mais la situation peut évoluer très rapidement et compromettre les récoltes.

Les perspectives des récoltes sont bonnes pour la plupart des Etats à l'exception du Sénégal et du Cap-Vert. Il convient de préciser que les évaluations disponibles ne prennent pas en compte les dégâts éventuels occasionnés par l'invasion acridienne au-delà de la Mi-Octobre.

Les prévisions, faites courant Octobre, donnent les résultats suivants

Production de mil, sorgho : 7 636 000 tonnes

Production de maïs : 640 000 tonnes

Production de riz paddy : 825 000 tonnes

Production de fonio et d'autres céréales : 162 000 tonnes

soit une production totale de 9 263 000 tonnes de céréales.

Ce serait de loin, la plus forte production dans les pays du Sahel. Elle dépasse de 37,8 % celle de la campagne 1987-1988. Ce chiffre record est dû aux productions exceptionnelles du Mali et du Niger (plus de 2,4 millions de tonnes pour chacun d'eux) et aussi du Burkina Faso (plus de 2 millions de tonnes) et du Tchad (825 000 tonnes). Mais cette production record, au niveau sous-régional, ne saurait cacher certaines réalités nationales : la récolte céréalière du Sénégal est inférieure de près de 15 % à celle de l'an passé et le Cap-Vert a seulement atteint le chiffre de 15 000 tonnes. Et si la production au niveau global, de mil, sorgho, maïs a cru de 38,7 %, celle de riz, produit de plus en plus consommé, de 13,8 % seulement. Mais, il convient de nuancer ces bonnes perspectives par la menace que laisse peser sur les récoltes, l'invasion acridienne sur l'ensemble des pays membres du CILSS.

En conclusion, si la production promet d'être record pour l'ensemble des pays CILSS, en particulier pour ceux du Sahel Est, certains pays du Sahel Ouest n'auront encore qu'une production insuffisante, principalement en riz. Le fléau acridien a pu être contenu dans l'Est Sahélien ; l'Ouest notamment la Mauritanie, le Sénégal et le Cap-Vert ont connu une explosion acridienne en fin de campagne. Les bonnes perspectives de production record restent assombries par celles d'une généralisation du fléau acridien pour la campagne 1989.

2.2. Perspectives de la Situation Alimentaire

Les bilans prévisionnels établis sur la base des perspectives de production céréalière laissent envisager dans la sous-région une situation alimentaire meilleure que celle connue l'année dernière.

Au niveau de l'ensemble des pays du CILSS, la consommation céréalière prévisionnelle est de 7 584.400 tonnes dont 13,8 % (1 046.400 tonnes) en riz et 4,4 % (332.400 tonnes) en blé. Ceci correspond à une consommation moyenne par habitant de 184,8 kg par an. Ce niveau de consommation, compte tenu de la production attendue et des importations

permet d'aboutir à un excédent de 1 174.200 tonnes de céréales toutes catégories confondues, mais principalement de mil, sorgho, maïs (922.400 tonnes).

Les importations programmées (1 224 300 tonnes) sont essentiellement du riz (802.900 tonnes soit 65,6 % du total des importations) et du blé (323 600 tonnes soit 26,4 %). On note que 80,6 % de ces importations programmées sont des importations commerciales.

Le niveau prévisionnel en fin d'exercice des stocks publics (512.800 tonnes) est de 4,9 % supérieur au niveau actuel des stocks totaux (488.700 tonnes).

Les situations par pays sont cependant fort différentes. Alors que des pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger dégagent de forts excédents globaux, le Cap-Vert, la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad sont en situation de déficit. Ces situations masquent souvent l'existence de déficit en riz et en blé.

Ceci soulève l'épineux problème de l'inadéquation de la structure de la production (production agricole et transformation) à celle de la consommation dans les pays du CILSS.

Aussi doit-on s'interroger sur la capacité des pays Sahéliens à faire en sorte que les déficits des uns en céréales locales soient comblés par les excédents des autres. Une solution confortable à ce problème pourrait être une référence pour la constitution d'un espace céréalier protégé.

2.3 Situation par pays

2.3.1. BURKINA FASO

2.3.1.1. Pluviométrie

Les pluies sont tombées de manière précoce cette année dès la 1ère décade d'Avril, mais elles ont été assez irriguées jusqu'à la fin Mai (les décades sèches alternant avec les décades arrosées).

Par la suite, elles se sont installées de manière globalement satisfaisante sur l'ensemble du pays. Le Nord du pays a été particulièrement arrosé, le cumul pluviométrique à la fin Septembre y était bien supérieur à la moyenne inter-annuelle 1951-1980.

Pour l'ensemble du pays, il existe seulement un léger déficit par rapport à l'année passée pour Pô et Ouagadougou.

2.3.1.2. Situation Agricole

Les conditions de croissance des céréales ont été dans l'ensemble satisfaisante.

Seules, les cultures en bas-fonds (en particulier le sorgho) ont souffert des pluies trop abondantes. Les paysans, obligés par les dernières campagnes de cultiver en bas-fonds, ont été pénalisés cette année surtout dans la Tapoa, le Kénédougou et le Gourma. Quelques périmètres irrigués ont aussi été inondés suite aux fortes crues de la Comoé et du Nakambé en Août.

Dans le Yatenga et la région de Ouagadougou, l'arrêt précoce des pluies à la 3ème décade de Septembre risque d'entraîner une diminution des rendements escomptés, en particulier pour le petit mil.

Mais, globalement, les perspectives de récoltes sont bonnes.

2.3.1.3. Situation Pastorale

L'état des pâturages est très satisfaisant en particulier pour les principales régions d'élevage, le Nord et l'Est, où les pluies ont été très abondantes cette année. Seul un manque de semences fourragères a quelque peu handicapé les agro-pasteurs.

Les réserves en eau pour l'abreuvement seront suffisantes pour atteindre la prochaine saison des pluies.

La situation zoo-sanitaire est assez bonne sur l'ensemble du pays. On signale toutefois dans plusieurs provinces des maladies contagieuses : charbon symptomatique, dermatose nodulaire et pasteurellose et phénomène plus important: de la peste bovine dans les provinces de la Sissili et du Nahouri, dû au retour de nombreux animaux du Ghana.

2.3.1.4. Situation Phytosanitaire

L'état phytosanitaire des cultures est satisfaisant bien qu'on ait observé quelques attaques légères et très localisées de cantharides, chenilles et sautériaux.

Il y a eu aussi un passage, début Mai, d'essaims de criquets pèlerins immatures dans les provinces sahéliennes, mais n'occasionnant pas de dégâts.

Mais, fin Octobre, il existe néanmoins un léger risque d'invasion acridienne par le Nord.

Il est à noter aussi l'ampleur de plus en plus importante des dégâts occasionnés par le Stryghe et le Raghiwa sur les cultures.

Mais, globalement la situation phytosanitaire est meilleure que la campagne passée.

2.3.1.5. Prévision des Récoltes

La récolte cette année, promet d'être record. Elle dépasse en effet celle de 1986-1987 de 9,1 % et celle de 1987-1988 de 38,8 %.

Les prévisions faites fin Novembre donnent les résultats suivants:

- Production de mil-sorgho = 1.825.000 tonnes
- Production de maïs = 227.000 tonnes
- Production de fonio = 9.000 tonnes
- Production de riz paddy = 39.000 tonnes

soit une production totale de 2.100.000 tonnes de céréales.

2.3.1.6. Bilan céréalier Prévisionnel

Les disponibilités céréalier du pays sont les suivantes :

Production nette disponible :	1.773.700 tonnes
Stock initial (fin 1988) :	39.600 tonnes
Importations prévues :	146.000 tonnes
TOTAL :	1.959.300 tonnes

les emplois de céréales seront les suivants :

Consommation humaine	: 1.678.000 tonnes
Stock officiel final (fin 1989) :	63.100 tonnes
TOTAL	1.741.100 tonnes

Il se dégage donc un excédent de 218.200 tonnes, compte tenu de 100.000 tonnes d'importations prévues de riz.

2.3.2. CAP-VERT

2.3.2.1. Pluviométrie

Les premières pluies, quoique faibles, ont été enregistrées tôt, en Juillet.

Jusqu'à la Mi-Septembre, les pluies ont été relativement bien distribuées. Après, la pluviométrie a été déficitaire sur toutes les îles. Et il y a eu un arrêt apparent de la saison des pluies le 4 Octobre.

Globalement, malgré un bon début de la saison, le fléchissement des pluies en Septembre et l'arrêt début Octobre ont été néfastes aux cultures tant par le cumul pluviométrique que par la longueur de la saison.

2.3.2.2. Situation Agricole

Jusqu'en Septembre, le développement des cultures était bon dans les îles de Fogo, Santiago, San Antao et San Nicolau et médiocres pour Sal, Boavista et San Vicente.

Mais, depuis, les pluies étant déficitaires, les cultures n'ont pas pu croître normalement et montrent divers degrés de stress hydrique.

De nombreuses surfaces semées ont ainsi été perdues (en particulier à Maio et San Vicente) et on estime que sur 31 900 hectares de semés sur l'ensemble des îles, seuls 14 100 seront récoltés.

2.3.2.3. Situation Pastorale

Suite au déficit pluviométrique sur l'ensemble des îles à partir de Mi-Septembre, le développement du couvert herbacé a été ralenti après un bon début de saison.

Mais, il est à noter que les pâturages naturels ne constituent qu'une petite partie de la nourriture animale, la majeure partie étant fournie par les résidus de récoltes.

La santé du cheptel est en général bonne malgré la précarité du fourrage. Seule, une épidémie touchant les volailles a été signalée.

2.3.2.4. Situation Phytosanitaire

Jusqu'en Septembre, il n'y a pas eu de problème phytosanitaire important : les dégâts causés par les criquets pèlerins en Mars-Avril et les criquets sénégalais après les premières pluies ont été minimes.

Durant tout le mois d'Octobre, des vagues successives de criquets pèlerins ont été enregistrées. Mais les cultures de maïs ayant atteint leur maturité, elles n'ont été que très peu affectées à l'inverse des périphéries de reforestation.

2.3.2.5. Prévision de Récolte

La récolte de cette campagne est estimée à 15.300 tonnes de maïs.

Cette production est bien inférieure à celle de la dernière campagne (21 200 tonnes) mais reste tout de même supérieure à celles des campagnes précédentes.

2.3.2.6. Bilan Céréalier Prévisionnel

Les disponibilités céréalierées du pays sont les suivantes :

Production nette disponible	:	13.000 tonnes
Stocks initial (fin 1988)	:	20.600 tonnes
Importations prévues	:	34.100 tonnes
<u>TOTAL</u>	:	67.700 tonnes

Les emplois de céréales seront les suivants :

Consommation humaine	:	74.000 tonnes
Stock officiel final (fin 1989)	:	18.500 tonnes
<u>TOTAL</u>	:	92.500 tonnes

Il se dégage donc un besoin non couvert de 24.800 tonnes de céréales pour l'année 1989.

2.3.3. GAMBIE

2.3.3.1. Pluviométrie

Les premières pluies significatives ont été enregistrées lors de la 2ème décennie de Juin, soit avec un certain retard par rapport à l'année passée.

Elles ont été ensuite assez irrégulièrement réparties dans l'espace. Fin Juillet, la pluviométrie cumulée par rapport à la normale 1951-1980 était légèrement déficitaire à Georgetown et Banjul et excédentaire ailleurs.

Mais fin Septembre, la pluviométrie était bien meilleure sur tout le pays que la normale 1951-1980.

2.3.3.2. Situation Agricole

Dans l'ensemble des Divisions du pays, le développement des cultures s'est passé de manière satisfaisante.

Le riz pluvial a très bien poussé et on s'attend aussi à une bonne récolte de riz de bas-fond.

La superficie totale récoltée a été estimée à 90.030 hectares contre 82.701 en 1987-1988 soit 8,9 % d'augmentation.

2.3.3.3. Situation Pastorale

La pluviométrie exceptionnelle enregistrée a permis un bon développement des pâturages. La production de biomasse a été très abondante pendant cette saison.

Au niveau santé animale, on a noté de nombreux cas de dermatose nodulaire bovine et de peste équine.

2.3.3.4. Situation Phytosanitaire

Des essaims de criquets pèlerins ont envahi le pays entre le 4 et le 8 Octobre, en particulier North Bank Division, Lower River Division et MacCarthy Island Division.

Des dégâts ont été relevés sur les cultures de mil et de maïs.

Néanmoins, à l'échelle du pays, il ne semble pas que ces dégâts soient très importants.

2.3.3.5. Prévision des Récoltes *

Les estimations des récoltes céréalieres donnent les résultats suivants :

Production de mil,sorgho	:	74.000 tonnes
Production de maïs	:	15.600 tonnes
Production de fonio	:	400 tonnes
Production de riz paddy	:	29.900 tonnes

soit une production totale de 119.900 tonnes de céréales.

Cette production est la meilleure des dernières campagnes ; elle est supérieure de 30,4 % celle de l'an passé et dépasse de 4000 tonnes celle de la campagne 1985-1986.

2.3.3.6. Bilan Céréalier Prévisionnel *

Les ressources céréalieres du pays sont les suivantes :

Production nette disponible	:	93.000 tonnes
Stock initial (fin 1988)	:	15.900 tonnes
Importations prévues	:	145.000 tonnes
TOTAL	:	253.900 tonnes

* Estimations non avalisées par les Autorités Gambiennes

Les emplois de céréales seront les suivants :

Consommation humaine	:	134.000 tonnes
Stock final officiel (fin 1989)	:	000 tonnes
Exportations prévues	:	66.000 tonnes
TOTAL	:	200.000 tonnes

Il se dégage donc un excédent de 53.900 tonnes de céréales, principalement du riz.

2.3.4. GUINEE-BISSAU

2.3.4.1. Pluviométrie

Les pluies ont débuté à la 3ème décade de Mai.

Après un ralentissement durant la 1ère décade de Juin, elles ont repris de manière globalement satisfaisante (plus de 400 mm en Août), même si fin Août et fin Septembre les cumuls pluviométriques de Bissau étaient légèrement déficitaires par rapport à la normale 1951-1980.

Les pluies ont continué jusqu'à la 2ème décade d'Octobre.

En fin de compte, la pluviométrie de cette campagne agricole a été globalement satisfaisante.

2.3.4.2. Situation Agricole

Les conditions de croissance des cultures ont été favorables durant toute la campagne agricole à l'exception du maïs dans le Nord du pays suite aux pluies excessives en Août.

Seul l'engorgement des sols, dû aux pluies trop abondantes, a pu entraver le repiquage du riz en certains endroits.

2.3.4.3. Situation Pastorale

Grâce à des pluies régulières et généralisées, l'état des pâturages est satisfaisant malgré le retard de l'installation du couvert herbacé par rapport à l'an passé.

On ne note pas de problème particulier de santé animale.

2.3.4.4. Situation Phytosanitaire

La situation acridienne est calme, toutefois un essaim mature de criquets pèlerins a été observé à la Mi-Octobre à Doungal.

2.3.4.5. Prévision des Récoltes

Bien que la production céréalière soit légèrement inférieure à celle de l'année passée (de 2,6 %) elle est tout de même bien supérieure à la moyenne enregistrée pendant les dernières campagnes :

Production de mil-sorgho-mais : 80.000 tonnes

Production de riz paddy : 145.000 tonnes

soit une Production Totale de 225.000 tonnes de céréales.

2.3.4.6. Bilan Céréalier Prévisionnel

Les disponibilités céréalières du pays sont les suivantes :

Production nette disponible : 147.900 tonnes

Stock initial (fin 1988) : 26.100 tonnes

Importations prévues : 42.000 tonnes

TOTAL : 216.000 tonnes

Les emplois de céréales seront les suivants :

Consommation humaine : 166.800 tonnes

Stock officiel final (fin 1989) : 41.700 tonnes

TOTAL : 208.500 tonnes

Il se dégage donc un excédent de 7.500 tonnes de céréales pour l'année 1989, principalement du riz.

2.3.5. M A L I

2.3.5.1. Pluviométrie - Hydrologie

L'activité pluviométrique à partir de Juin 1988 a été caractérisée par l'abondance des pluies et leur bonne répartition dans le temps.

Au plan spatial, on distingue trois grandes zones homogènes du point de vue du cumul pluviométrique :

- la zone Sud limitée au Nord par l'axe Bafoulabe, Banamba et Tominian, où la pluviométrie a été normale à excédentaire

- la frange sahélienne comprise entre les axes Bafoulabe-Tominian et Bandiagara-Mopti-Dioura où le cumul pluviométrique a été globalement légèrement inférieur à la normale
- le Nord de cette frange où la pluviométrie a été très déficitaire.

Le niveau de crue des cours d'eau a été presque partout supérieur à celui de l'année dernière sans toutefois atteindre la moyenne 1951-1987.

Brève sur le haut Niger, la crue est restée maximale sur le Bani tout le mois de Septembre.

La décrue a commencé très précocement, à la Mi-Septembre, sur les fleuves Niger et Sénégal. On la prévoit très rapide.

2.3.5.2. Situation Agricole

Les conditions générales des cultures ont été assez bonnes sauf dans les zones Nord et Est du pays où les effets négatifs cumulés des campagnes 1986-87 et 1987-88 ont éprouvé les populations agricoles. Dans ces zones, l'insuffisance des moyens (nourriture, semences, intrants) a été un handicap sérieux lors du démarrage de la campagne.

Dans les zones rizicoles de Ségou, Bourem, Ansongo, Rharous et Djenné, la montée rapide des eaux a inondé une partie des terres de cultures.

Partout ailleurs, les paysans ont pu réaliser leur programme de culture sans difficulté majeure. Les opérations de préparation des sols et de semis se sont effectuées de façon satisfaisante.

Dans l'ensemble, les superficies emblavées sont en nette progression par rapport à la précédente campagne.

2.3.5.3. Situation Pastorale

La bonne pluviométrie a permis presque partout la régénération des pâturages.

Malgré les dégâts importants causés par les criquets dans la partie Nord du pays, les pâturages pourront assurer une bonne alimentation du bétail.

Au Sud, il y a lieu de déployer des efforts pour éliminer les feux de brousse, cause de dégradation des pâturages.

Au plan santé animale, les grandes épizooties sont maîtrisées, toutefois, dans le Nord et dans la zone de l'ODEM (Opération de Développement de l'Elevage à Mopti), on note toujours de nombreux avortements chez les bovins par des causes mal définies.

2.3.5.4. Situation Phytosanitaire

Le problème acridien a été et reste le principal sujet de préoccupation de la campagne.

A partir du mois de Mai, les conditions écologiques ont été des plus favorables à la propagation des criquets pèlerins.

Les zones infestées sont les suivantes :

- le Nord de la région de Kayes et de Koulikoro à la frontière Mauritanienne (axe Nioro-Nara) à l'Ouest du pays
- Au Nord du pays dans les cercles de Niafunke, Rharous, Goundam, Dire.

Toutefois, au niveau National, les dégâts causés par les criquets sont jugés négligeables, bien que les paysans dont les cultures ont été dévastées soient dans une situation de sinistre absolu.

Par contre, l'impact sur la végétation naturelle principalement sur les épineux est grand.

Dans la région de Kayes et au Nord de Koulikoro, Mopti et Tombouctou, les dégâts causés aux pâturages sont importants sans que cela ait une incidence notable sur l'alimentation du bétail.

2.3.5.5. Prévision des Récoltes

La récolte de cette campagne est record. La production céréalière dépasse de 48,3 % celle de l'an passé et de 37,7 % la précédente meilleure récolte.

Elle est estimée à :

Production de Mil/Sorgho	:	1 900 000 tonnes
Production de Maïs	:	211 000 tonnes
Production de Riz paddy	:	287 000 tonnes
Production du fonio	:	30 000 tonnes

soit une production totale de : 2 428 000 tonnes de céréales.

2.3.5.6. Bilan céréalier Prévisionnel

Les ressources céréaliers du pays sont les suivantes :

Production nette disponible	:	1.978.100 tonnes
Stock initial (fin 1988)	:	53.700 tonnes
Importations prévues	:	53.300 tonnes
TOTAL	:	2.085.100 tonnes

Les emplois céréaliers seront les suivants :

Consommation humaine	:	1.338.000 tonnes
Stock officiel final (fin 1989)	:	78.500 tonnes
TOTAL	:	1.416.500 tonnes

Il se dégage donc un énorme excédent de 668.600 tonnes de céréales.

2.3.6 - MAURITANIE

2.3.6.1. Pluviométrie

Les premières pluies significatives ont été enregistrées dans les 2ème et 3ème décades de Juillet à Kaedi, Kiffa, Aioun et Selibaby. Elles se sont généralisées par la suite tout au long du mois d'Août.

A la fin du mois d'Août, la situation était bien meilleure que l'an passé, mais légèrement moins bonne que la moyenne 1951-1980.

Les pluies se sont arrêtées brusquement le 22 Septembre. Et, la pluviométrie de l'année 1988 est meilleure en fin de compte que la moyenne des dix dernières années. De plus, ces pluies ont été bien réparties (2 à 3 jours par décade).

2.3.6.2. Situation Agricole

La bonne pluviométrie enregistrée a permis que la campagne agricole se déroule dans de bonnes conditions.

Elle a démarré normalement et il n'y a pas eu de stress hydrique de toute la saison.

Les facteurs de production ont été mis en place dans des conditions satisfaisantes. Les seuls problèmes rencontrés ont été ceux de l'enclavement (en particulier pour les périmètres irrigués de la région du Trarza), dûs aux inondations d'Août, et ceux du manque de main-d'oeuvre pour certaines zones.

Les superficies semées en dieri sont supérieures à celles de l'an passé et celles en walo représentant plus du double de celles de 1987-1988. Pour le riz, elles ne sont supérieures que de 8 % du fait de l'inondation de certains périmètres irrigués.

Mais cette situation agricole, somme toute satisfaisante peut être totalement remise en cause par l'invasion acridienne en cours au mois d'Octobre alors que seule une faible partie de la récolte a été faite.

2.3.6.3. Situation Pastorale

Le couvert végétal de cette année est excellent et cela a entraîné une régression de la transhumance.

L'indice de végétation est bien meilleur en de nombreux points du Sud du pays que l'an passé.

Mais, les pâturages ont déjà été attaqués en Octobre par les criquets pèlerins et la situation d'excellente risque de se dégrader considérablement.

Au niveau sanitaire, par contre, cette bonne pluviométrie a entraîné une multiplication des germes. Et on trouve cette année de nombreux cas de dermatoses nodulaires bovines et de pasteurelloses dans tout le pays.

2.3.6.4. Situation Phytosanitaire

En Octobre une invasion acridienne était en cours sur l'ensemble du pays.

Malgré des moyens de lutte importants mis en place, les pâturages et les cultures sont menacés par les criquets pèlerins.

Au moment de la rédaction de ce rapport, les pâturages avaient surtout été attaqués par les criquets, par contre les cultures (Mais et Mil surtout) l'ont été très peu. Cependant, cette situation pouvait évoluer.

Des dégâts de moindre importance ont été aussi occasionnés par les sauteriaux et les oiseaux granivores.

En résumé, la situation acridienne fin Octobre, est très alarmante et l'ensemble de la production céréalière du pays peut être remise en cause.

2.3.6.5. Prévision des Récoltes

Cette prévision ne prend pas en compte les dégâts occasionnés par les criquets pèlerins.

Ces dégâts, négligeables en Octobre, ne pourront être évalués qu'une fois l'attaque acridienne stoppée.

Nonobstant cela, la récolte s'annonce comme la meilleure des 8 dernières années.

Les prévisions faites courant Octobre donnent les résultats suivants :

Production de Sorgho	:	120 800 tonnes
Production de Mil	:	8 500 tonnes
Production de Riz	:	50 800 tonnes
Production de Maïs	:	1 300 tonnes

soit un total de 181.400 tonnes de céréales. Ce chiffre est supérieur de 9,2 % à celui de 1987-1988.

2.3.6.6. Bilan Céréalier Prévisionnel

Les ressources céréalierées du pays sont les suivantes :

Production nette disponible	:	138.600 tonnes
Stock initial (fin 1988)	:	49.700 tonnes
Importations prévues	:	117.000 tonnes
TOTAL	:	305.300 tonnes

Les emplois créatiers du pays seront les suivants :

Consommation humaine	:	330.000 tonnes
Stock officiel final (fin 1989)	:	56.000 tonnes
TOTAL	:	386.000 tonnes

Il existe donc un besoin non couvert de 80.700 tonnes de céréales.

2.3.7. NIGER

2.3.7.1. Pluviométrie - Hydrologie

Dès le mois d'Avril des pluies importantes mais localisées ont été enregistrées. La saison des pluies ne s'est vraiment installée qu'en Juin presque partout en même temps après un mois de Mai très sec. A partir de la première décade de Juillet, la pluviométrie a été abondante et régulière sur la quasi totalité du pays, si bien qu'au Sud et au Centre du pays (la partie agricole du pays), le cumul pluviométrique a été normal à excédentaire sauf en quelques poches réduites. Le mois d'Août, en particulier, a été d'une exceptionnelle pluviométrie causant quelques dégâts matériels.

La crue du Niger a été d'abord provoquée par des eaux d'origine locale du fait de la forte pluviométrie. Et la conjugaison de cette crue locale avec les apports d'eau de l'amont ont provoqué une montée trop rapide du niveau du fleuve provoquant des inondations de terres rizicoles.

2.3.7.2. Situation Agricole

Les intrants agricoles ont été placés très tôt auprès des paysans. La suppression du crédit de campagne pour l'acquisition de ces intrants a certes créé des difficultés mais sans que cela ait une incidence notable.

Par contre, le démarrage simultané de la campagne à travers tout le pays, zones péri-urbaines comprises, a fait apparaître une tension sur le marché du travail malgré le retour constaté de migrants saisonniers.

Cette situation n'a toutefois pas entraîné une réduction des emblavures comparativement à la situation de la précédente campagne.

Il semble plutôt qu'il y ait une augmentation des superficies emblavées par rapport à celles de la campagne 1987-1988, jugées inférieures à la normale et un tassement (augmentation de 1 à 2 %) par rapport à 1986-1987.

Face à la pluviométrie abondante du mois d'Août, les agriculteurs n'ont pas toujours pu mener à bout les travaux de deuxième sarclage du fait d'un enherbement excessif des champs et du manque de main-d'œuvre. Les cultures ayant souffert d'une telle situation sont en grande partie les cultures non céréalières.

En définitive, les conditions pluviométriques très favorables qui ont prévalu permettent d'espérer des rendements élevés. La conjonction avec l'augmentation relative des superficies cultivées fait qu'on s'attend à une production record.

2.3.7.3. Situation Pastorale

L'état des pâturages est très bon, mais l'invasion acridienne pourrait les avoir quelque peu endommagés.

Aucun problème zoo-sanitaire particulier n'a été signalé.

2.3.7.4. Situation Phytosanitaire

Deux évènements majeurs ont marqué la campagne agricole du point de vue phytosanitaire : la pululation de larves de criquets et de criquets ailés dans les zones de Filingue, Tanout, Tahoua, Diffa et le Sud de N'Guigmi, et l'apparition des pucerons vers Dosso et Zinder.

S'agissant des criquets, la lutte énergique engageant la Protection des végétaux, l'OCLALAV et les paysans organisés en brigades d'intervention a permis d'enrayer l'invasion de larves dans la partie agricole du pays, le front de lutte s'étant stabilisé dans la zone pastorale. Le résultat en a été le peu de dégâts enregistré sur les cultures alors que la couche herbacée, dans les pâturages, a connu quelques ravages.

Moins spectaculaire, l'attaque des pucerons sur le niébé et l'arachide dans les départements de Zinder et de Dosso a néanmoins compromis les récoltes.

En fin de compte, la situation phytosanitaire a été plus calme qu'on ne pouvait le craindre.

2.3.7.5. Prévision des Récoltes

La production céréalière au Niger est record. Elle dépasse de beaucoup celle de 1985-1986 (+ 34,8 %) et est supérieure de plus de 1.000.000 tonnes à celle de l'an passé.

Les prévisions par culture sont les suivantes :

Production de Mil/Sorgho : 2 327 000 tonnes

Production de Riz paddy : 65 000 tonnes

Production d'autres céréales: 80 000 tonnes

soit une production totale de 2.472.000 tonnes de céréales.

2.3.7.6. Bilan Céréalier Prévisionnel

Les ressources céréalières du pays sont les suivantes :

Production nette disponible : 2.081.900 tonnes

Stock initial (fin 1988) : 34.500 tonnes

Importations prévues : 122.200 tonnes

TOTAL : 2.238.600 tonnes

Les emplois céréaliers seront les suivants :

Consommation humaine	:	1.771.600 tonnes
Stock officiel final (fin 1989)	:	80.000 tonnes
TOTAL		: 1.851.600 tonnes

Il se dégage donc un très important excédent de 387.000 tonnes de céréales.

2.3.8. SENEGAL

2.3.8.1. Pluviométrie - Hydrologie

Les premières pluies sont tombées localement au Sud-Est du Sénégal lors de la 3ème décade de Mai, mais elles ne se sont généralisées qu'au cours des 2ème et 3ème décades de Juin.

Jusqu'en Juillet, la pluviométrie est restée inférieure à celle de l'an passé et surtout à la normale 1951-1980.

Les pluies ont ensuite été très abondantes en Août, en particulier au Sud du pays.

Et le déficit cumulé de Juillet a diminué et s'est même transformé en excédent par rapport à la normale 1951-1980 au 10 Octobre. Seules, Kaolack, Thiès et surtout Kédougou étaient déficitaires par rapport à cette normale.

Les débits des fleuves Sénégal, Gambie et Casamance ont été supérieurs à ceux des années précédentes durant les mois de Juillet et Août. Les décrues ont commencé à la 2ème décade de Septembre.

En Septembre, la situation hydrologique était meilleure que l'an passé pour les fleuves Sénégal et Casamance mais moins bonne pour le fleuve Gambie.

2.3.8.2. Situation Agricole

Les conditions de croissance des céréales ont été dans l'ensemble moyennes.

L'installation définitive de l'hivernage, tardive cette campagne: fin Juillet, a entraîné un retard dans le démarrage des cultures.

L'augmentation des récoltes dans le Sud devrait compenser la baisse attendue dans le Centre et le Nord.

En effet, une bonne pluviométrie en Octobre était indispensable (réserves hydriques du sol faibles dans le Nord et dans quelques départements du Centre : Thiès, Louga et Diourbel) pour que le mil et le sorgho, semés tardivement, puissent boucler leurs cycles dans cette partie du pays.

2.3.8.3. Situation Pastorale

Malgré les aléas de la pluviométrie cette année, l'état des pâturages est dans l'ensemble bon en particulier au Sud d'une ligne Dakar, Kaolack, Tambacounda.

Aucun problème particulier de santé animale n'a été signalé.

2.3.8.4. Situation Phytosanitaire

A part quelques attaques de sauteriaux en début de campagne, la situation a été calme jusqu'à la mi-Septembre.

A la 3ème décade de Septembre et en Octobre le pays a connu une invasion de criquets pèlerins de plus ou moins grande ampleur selon les zones écologiques.

Hormis le Sud (Région de Kolda et de Ziguinchor) et dans une moindre mesure le Sud-Est (Région de Tambacounda), l'infestation est généralisée notamment à Louga, Thiès, Diourbel et Saint-Louis.

Les dégâts, à la mi-Octobre, causés par les criquets pèlerins, sur les cultures céréaliers seraient de l'ordre de 5 à 10 %. Mais ces criquets étant à divers stades de maturité, la situation peut évoluer très rapidement.

2.3.8.5. Prévision des Récoltes

Contrairement à la plupart des autres pays du CILSS, la production céréalière au Sénégal sera inférieure à celle de l'an passé. Si la récolte du riz est supérieure de 20.000 tonnes à celle de l'an passé, la récolte du mil-sorgho a diminué de 23,0 %.

Les estimations faites pour la production céréalière de la campagne 1988-1989 donnent les résultats suivants :

Production de Mil-Sorgho :	617.000 tonnes
Production de Maïs :	123.000 tonnes
Production de riz paddy :	156.000 tonnes
Production de Fonio :	1.000 tonnes

soit une production totale de 897.000 tonnes de céréales.

2.3.8.6. Bilan Céréalier Prévisionnel

Les ressources céréalières du pays sont les suivantes :

Production nette disponible	:	715.600 tonnes
Stock initial (fin 1988)	:	200.500 tonnes
Importations prévues	:	523.700 tonnes
TOTAL	:	1.439.800 tonnes

Les emplois céréaliers seront les suivants :

Consommation humaine	:	1.326.600 tonnes
Stock officiel final (fin 1989)	:	140.000 tonnes
Exportations prévues	:	2.800 tonnes
TOTAL	:	1.469.400 tonnes

Il se dégage donc un besoin non couvert de 29.600 tonnes de céréales malgré des importations programmées de plus de 490.000 tonnes de riz et de blé.

2.3.9. T C H A D

2.3.9.1. Pluviométrie-Hydrologie

Les premières pluies significatives sont tombées au cours du mois de Mai, en premier lieu sur le Sud et le Centre Sud du pays.

Elles se sont généralisées de manière moindre que l'an passé en Juin, mais les pluies ont été très abondantes en Juillet, Août et Septembre.

Et, à la fin Septembre, la pluviométrie cumulée était partout nettement supérieure à celle de l'an passé et dans une moindre mesure à celle de la normale 1951-1980.

La situation hydrologique a été très favorable dans les bassins du Chari, du Logone et du Lac Tchad.

Les hauteurs de cette année à Chagoua, Nguelly et NDjaména n'avaient pas été atteintes depuis 1970.

Les eaux du Lac Tchad ont atteint la station du Bol le 31/09/88. La cote de 148 cm y a été observée le 12/10/88 alors que la station était à sec l'an passé.

A la fin Septembre, si le Logone entamait sa décrue, le Lac Tchad et le Chari continuaient à être en crue et il y avait des risques d'inondation au niveau de la capitale.

2.3.9.2. Situation agricole

Les conditions de croissance des cultures ont été très favorables pendant cette campagne agricole.

Le développement des cultures n'a été perturbé par aucun stress hydrique et la production céréalière sera sensiblement égale en zone sahélienne et en zone soudanienne

Mais les pluies très abondantes tombées cette année ont grandement endommagé les cultures de bas-fonds. D'importantes superficies en produits vivriers ont été inondées localement.

Les cultures de décrue (Berbere) devraient aussi être satisfaisantes avec une nette augmentation en superficie par rapport à 1987.

2.3.9.3. Situation pastorale

L'état du pâturage est généralement bon sur l'ensemble du pays excepté dans la région de Kanem.

La production de fourrage sera plus élevée que les dernières années, mais il est à craindre cependant d'importants feux de brousse.

L'état du bétail est dans l'ensemble bon, on doit cependant noter des cas de charbon symptomatique des bovins dans le Chari Baguimi et une recrudescence des maladies respiratoires chez les ovins et caprins.

2.3.9.4. Situation phytosanitaire

Les criquets pèlerins font peser une grave menace sur les récoltes.

Malgré les opérations de lutte menées, en Octobre, des essaims de criquets pèlerins ont envahi dans l'Est les zones de Ouaddai et de Biltine, la région centrale de Batha et aussi la région occidentale de Kanem.

Il est à noter aussi des dégâts localisés occasionnés par les sautéraiaux et les chenilles.

Il était prématué, au moment de la rédaction du rapport, d'estimer les dégâts occasionnés sur les cultures.

2.3.9.5. Prévision des récoltes

Nonobstant les dégâts occasionnés par les criquets, difficiles à estimer, la récolte céréalière au Tchad sera aussi record.

Elle dépasse de 44,2 % celle de l'an passé et de 13,0 % celle de 1986-1987, la meilleure des dernières campagnes :

Production de Mil/Sorgho	:	684 000 tonnes
Production de Maïs	:	47 000 tonnes
Production de Riz paddy	:	52 000 tonnes
Production de Berbere	:	42 000 tonnes

soit une production totale de 825 000 tonnes de céréales.

2.3.9.6. Bilan Céréalier Prévisionnel

Les disponibilités céréalières du pays sont les suivantes :

Production nette disponible	:	685.500 tonnes
Stock initial (fin 1988)	:	48.100 tonnes
Importations prévues	:	41.000 tonnes
TOTAL	:	774.600 tonnes

les emplois céréaliers seront les suivants :

Consommation humaine	:	765.300 tonnes
Stock officiel final (fin 1989) :	:	35.000 tonnes
TOTAL	:	800.300 tonnes

Il se dégage donc un besoin non couvert de 25.700 tonnes de céréales.

3. RECOMMANDATIONS

Sur la base des analyses précédentes et des politiques céréalières en vigueur dans les pays du CILSS, les recommandations suivantes sont à retenir :

- Dans le sens de la lutte contre la désertification, la recherche d'une meilleure productivité des cultures céréalières afin de freiner l'extension du défrichage des sols et la promotion d'une politique d'exploitation rationnelle du cheptel afin d'augmenter sa contribution à la réalisation des objectifs d'autosuffisance alimentaire et réduire la surexploitation des pâturages.

- L'organisation plus renforcée des paysans en groupements économiques qui doivent être considérés comme des facteurs privilégiés de la dynamique des changements structurels nécessaires.

- L'approfondissement de la recherche et une meilleure vulgarisation de variétés céréalières plus performantes pour la promotion des productions locales dans le cadre d'une coopération sous-régionale.

- Compte tenu de la persistance du péril acridien, le renforcement des coopérations entre les Etats Sahéliens, le CILSS et la Communauté Internationale afin de rendre plus efficace le dispositif de lutte anti-acridienne (renforcement des services de Protection des Végétaux et coordination régionale efficace).

- Dans le cadre des politiques céréalières, la recherche de systèmes de régulation pluri-annuelle des disponibilités céréalières.

- La promotion de la consommation des céréales locales en améliorant leur transformation tant artisanale qu'industrielle en produits adaptés aux structures de consommation dans le cadre de la coopération sous-régionale.

- La prise de mesures législatives, réglementaires et financières pour promouvoir aussi bien les échanges bilatéraux que triangulaires entre Etats-Membres du CILSS.

Pour les Etats-Membres :

- L'amélioration des systèmes d'information permettant un meilleur suivi de la situation alimentaire et une plus grande fluidité du marché céréalier.

- La promotion par des moyens techniques, financiers, institutionnels et par la sensibilisation, du stockage paysan comme un des moyens de réduire les fluctuations inter-annuelles des disponibilités céréalières.

- La promotion et/ou la mise en place de magasins généraux à la disposition des commerçants privés pour le stockage des céréales.

- La prise de dispositions fiscales, financières, organisationnelles et institutionnelles en vue d'aider les paysans à mieux moduler la mise en marché de leurs céréales.

- La continuation du suivi des zones à risques et de leur approvisionnement conséquent, en mettant un accent particulier sur les populations les plus vulnérables, même en cette situation d'abondance générale.

- La mise en place de politiques appropriées pour promouvoir la commercialisation et la consommation des céréales locales, afin de réduire d'une part la dépendance vis-à-vis des céréales importées, notamment le riz, et d'autre part la perte considérable de devises.

- La continuation de la restructuration des organismes céréaliers pour une meilleure dynamisation du marché céréalier.

- Le réexamen des programmes d'importations pour mieux tenir compte des résultats de la campagne agricole.

Pour le Secrétariat Exécutif du CILSS :

- L'amélioration des instruments de diagnostic de la situation alimentaire, notamment le bilan céréalier, par le renforcement de son appui aux structures nationales.

- L'initialisation ou la promotion de la réflexion sur une meilleure prise en compte du secteur élevage dans la réalisation des objectifs de l'autosuffisance alimentaire.

Pour la Communauté Internationale :

- La programmation pluri-annuelle de l'aide pouvant se transformer en aide financière (notamment pour l'achat de céréales locales) en année de bonne récolte.

- Une augmentation de l'appui financier et technique aux opérations d'échanges triangulaires.

A N N E X E S

ANNEXE 1. ANALYSE DES POSTES DES BILANS CEREALIERS

1. Les objectifs des bilans

Les bilans céréalier sont une présentation analytique en terme physique des ressources et emplois de céréales. Ils sont établis pour une entité géographique et se rapportent à un cycle de 12 mois qui va en général de Novembre à Octobre de l'année suivante pour les pays du Sahel.

Dans le cas spécifique de ces pays l'objectif recherché à travers l'établissement des bilans céréaliers est double. A court terme, le bilan céréalier doit faciliter la formulation des politiques permettant une meilleure gestion des ressources en céréales, pour un meilleur approvisionnement des populations et éviter ainsi les variations erratiques saisonnières de l'offre qui pénalisent tantôt les producteurs locaux, tantôt les consommateurs nationaux. Il constitue aussi un cadre privilégié pour la prévision des importations commerciales et une référence pour les programmes d'aide alimentaire. Le bilan auquel on fait alors recours est un bilan prévisionnel.

Le bilan céréalier de fin d'exercice (bilan ex-post) met en relief la structure des emplois réels et celle des ressources effectives. En fait il permet d'expliquer comment les ressources ont été utilisées pour satisfaire les besoins. Il fournit des indications utiles :

- sur le niveau et la structure de la consommation,
- sur le degré de dépendance de l'entité géographique concernée vis-à-vis du reste du monde pour la satisfaction de ses besoins en céréales ou pour l'utilisation de ses ressources excédentaires,
- sur la nature de cette dépendance.

Ce bilan est en fait un instrument de diagnostic de la situation alimentaire analysée du point de vue céréalier, situation dont il permet de suivre l'évolution sur les moyen et long termes.

De par son incidence directe sur la vie socio-économique du pays de référence à travers les décisions de politique économique qu'il pourrait inspirer, le bilan céréalier est un instrument dont l'élaboration nécessite beaucoup de rigueur. Par ailleurs dans le contexte Sahélien, cet instrument comme tant d'autres, doit être élaboré selon des règles similaires, un canevas identique pour tous les pays du CILSS en vue de faciliter l'harmonisation des politiques céréalières.

Dans un tel souci, l'analyse qui sera faite ici sera orientée sur des aspects pratiques de l'élaboration des bilans céréaliers. Ce travail se situe de fait dans le cadre de la recherche de l'amélioration de la qualité des données utilisées.

2. Structure générale des bilans céréaliers.

Le bilan céréalier fait référence à la comptabilité à partie double en analysant d'un côté les ressources et de l'autre leur utilisation.

En ressources, on enregistre :

- la production céréalière nette nationale
- les stocks de début d'exercice
- les importations.

En emplois, on enregistre :

- la consommation alimentaire
- la consommation non alimentaire
- les stocks de fin d'exercice
- les exportations.

Il importe de signaler ici que le bilan étant un cadre d'analyse globale, il doit avoir une présentation succincte et claire. Il ne semble pas nécessaire en effet d'y faire apparaître une multitude de sous-rubriques dont l'utilité n'est autre que d'ordre méthodologique en ce sens qu'ils sont là pour s'assurer qu'il n'y a pas d'omissions. Ceci ne dispense cependant pas de l'établissement des "pièces" telles que le décompte des stocks par nature et par type de détenteur, des importations par nature et type, par pays d'origine et autres décomptes ayant permis l'établissement des grandeurs agrégées présentées au bilan.

Les besoins de diagnostic de la situation alimentaire à l'aide du bilan céréalier nécessitent par ailleurs qu'une distinction soit faite entre céréales. Il est de plus en plus souhaité qu'on établisse les comptes pour les trois catégories suivantes :

- riz
- blé
- autres céréales.

Les raisons tiennent au fait que l'autosuffisance en céréales des pays du Sahel est désormais perçue comme un objectif ne pouvant s'analyser en terme global mais devant tenir compte entre autres de la structure de la consommation en céréale.

3. Analyse des postes

3.1. Les ressources

Les ressources sont constituées par la somme des productions nettes, des stocks et des importations.

3.1.1. La production nette

Par production nette, on entend la production nationale disponible pour les utilisations du poste emploi.

Cette production disponible s'obtient à partir de la production brute (aire battage) en défaillant les réserves pour semences, les pertes de transport avant commercialisation ainsi que pour le riz paddy, les pertes de transformation.

L'évaluation de la production brute (aire battage) se fait dans tous les pays du CILSS à travers des dispositifs permanents d'enquête agricole qui bénéficient de l'assistance technique et financière du projet Diagnostic Permanent. Ces enquêtes permettent d'obtenir dès le mois d'Octobre des chiffres prévisionnels de production céréalière et courant Février, Mars ou Avril selon les pays les estimations définitives de production.

Si l'on veut donner un avis sur la fiabilité de ces estimations de production, on se heurte à un problème de taille : l'absence de données brutes sous une forme accessible permettant des analyses statistiques. Cette quasi infirmité découle du fait que la chaîne de traitement ne soit informatisée qu'au stade terminal dans la très grande majorité des pays.

Le dépouillement manuel de ces enquêtes, compte tenu de leur volume, comporte des grands risques d'erreur que le dépouillement informatique qui est possible au sein de tous les dispositifs (du moins le matériel informatique existe), permet d'éviter à coup sûr en donnant la possibilité d'effectuer de multiples tests de cohérence et de vraisemblance.

On gagnera donc à mettre en place très rapidement des chaînes complètes de traitement informatique.

Les autres aspects méthodologiques (échantillonnage, plan de dépouillement, documents techniques de collecte) sont relativement bien maîtrisés ou en voie de l'être. Il reste qu'il y a actuellement une interrogation quant à la validité de la technique d'évaluation par la méthode des carrés de rendement. Il ne s'agit que d'une interrogation car les résultats des expériences récentes ou en cours ne sauraient être tenus pour preuves avant une analyse plus approfondie.

En dehors de ces considérations très techniques, les évaluations de production doivent tenir compte des productions en périmètres irrigués, des cultures céréalières de contre-saison tant en périmètres irrigués qu'en

champs villageois. Elles devraient également prendre en compte la production péri-urbaine qui est le fait des citadins, celle des fermes d'Etat et des centres de perfectionnement agricole.

Il n'en est pas tout à fait ainsi dans tous les pays du CILSS parce que même si les productions hivernales des périmètres irrigués sont généralement intégrées dans l'évaluation, les autres productions citées sont soit ignorées, soit évaluées de façon peu satisfaisante. Les raisons en cela sont multiples.

D'abord, parce que les dispositifs de collecte, pour des raisons méthodologiques mais surtout logistiques peuvent difficilement évaluer par des mesures objectives les productions de contre-saison quant il s'agit de champs villageois.

Ensuite à l'analyse, cette lacune est souvent jugée comme de faible incidence quant à l'appréhension de la réalité de la production nationale globale. Plus précisément quand il est question de céréales telles que le mil, le sorgho et le maïs, les cultures de contre-saison qui sont alors des cultures de décrue sont, au niveau national, négligeables en volume par rapport à la production totale de ces céréales. (Il est tout aussi vrai que ces cultures sont par contre d'une importance capitale pour les populations qui s'y adonnent et les systèmes d'alerte précoce doivent se préoccuper de leur succès ou échec).

Il faut toutefois souligner que les cas du riz et du blé ne peuvent être considérés comme négligeables du fait même du niveau relativement peu élevé de la production nationale dans la plupart des pays où se pratiquent de telles cultures. Par ailleurs, on s'attend à une extension des cultures de contre-saison de riz suite aux politiques d'encouragement des Etats. On gagnera donc à améliorer l'évaluation de telles productions en programmant des activités de collecte légères hors saison uniquement dans les zones préalablement identifiées par les services de l'Agriculture. Les résultats de ces dernières investigations seront prévisionnelles en Novembre et Mars et définitifs en Juin.

S'agissant des chiffres prévisionnels de récoltes, nécessaires pour le bilan de Novembre, ils sont établis par les dispositifs d'évaluation dans les pays à partir d'opinions ou d'observations directes. Les méthodes diffèrent beaucoup d'un pays à l'autre et sont au stade expérimental. On pourrait toutefois prendre comme référence en attendant d'avoir d'autres critères le fait que les prévisions de 1986/1987 ont été par rapport aux estimations définitives de 8 % supérieures au Burkina Faso, de 5 % inférieures au Cap-Vert, de 34 % inférieures en Gambie, de 1 % inférieures en Guinée-Bissau, de 10 % inférieures au Mali, de 18 % inférieures en Mauritanie, de 6 % inférieures au Sénégal.

Une fois les chiffres de production brute consolidés, il reste à déterminer la production nette de pertes et semences. Plusieurs ratios sont appliqués par les évaluateurs dans les pays du CILSS. La plupart utilisent cependant 15 % de pertes et semences pour le mil, sorgho, maïs, et 35 % pour le riz paddy (y compris les pertes d'usinage).

L'origine des 15 % n'est pas clairement établie. On note cependant que les semences sont plutôt proportionnelles aux superficies emblavées et non à la production ; la proportionnalité à la production ne pouvant se concevoir que si les rendements sont constants d'une année à l'autre, ce qui n'est certainement pas le cas dans les pays Sahéliens. En considérant la quantité moyenne de céréales nécessaire pour ensemencer 1 hectare, les besoins pourraient être déduits en faisant une hypothèse sur l'évolution des superficies pour la campagne à venir.

S'agissant des pertes après récoltes pour la production locale, on les comptabilise jusqu'au grenier. En effet, la grande majorité de cette production (les céréales sèches notamment) est consommée par le paysan par prélevement direct du grenier. Au delà du grenier les pertes subies qui représentent essentiellement la partie non commestible sont du ressort de l'analyse nutritionnelle et non de celui du bilan céréalier.

Il faut rappeler que le bilan céréalier saisit les produits en leur état marchand le plus courant (il en est ainsi du riz grain et non du riz paddy).

Pour la partie commercialisée de la production nationale et les importations, il y a également un taux de perte dont il faudrait tenir compte (les avaries non comprises parce qu'elles sont comptabilisées en stocks).

On ne dispose pas d'indications suffisamment précises pour évaluer ces différentes pertes. Il y a des raisons de croire que les pertes de commercialisation sont assez faibles ; il semble plus conséquent de faire une analyse de la chaîne de commercialisation pour une meilleure appréciation.

Le taux de perte sur la production locale entre l'aire de battage et le grenier pourrait être plus important. Ceci du fait des moyens et modes de transport peu performants. Là aussi, des expériences légères et peu coûteuses pourront permettre de lever tant d'incertitudes.

En attendant on préconise le maintien du statu quo en utilisant des taux de pertes et semences de 15 % pour le mil-sorgho, mais, fonio et de 45 % (15 % puis 35 %) pour le riz paddy ; ces taux sont applicables aux productions locales.

3.1.2. Les stocks de début exercice

Il faut d'abord distinguer les stocks par nature de produit du fait des traitements différents qu'il leur faut appliquer :

- les stocks de grains
- les stocks de produits intermédiaires (farine notamment)
- les stocks de produits finis (semoule, farine diététique, etc...)

Le bilan étant établi en terme de grains, il y a donc lieu de ramener les autres formes de céréales à leur équivalent en grains.

Si l'on examine les différentes céréales consommées dans le Sahel, la seule dont on fasse actuellement le stockage à l'état farine est le blé et pour passer de la farine de blé à son équivalent grain, on utilise le coefficient multiplicateur de 1,43 correspondant à un taux de déchet de 30 %.

Pour évaluer les stocks, il semble plus indiqué de procéder par type de détenteur ; ainsi on pourra distinguer :

- les stocks publics et para-publics
- les stocks non commerciaux des organismes d'aide
- les stocks privés commerciaux ou industriels
- les stocks familiaux

* S'agissant des stocks publics et para-publics, il convient d'inventorier toutes les fonctions tenues par le secteur public et para-public : fonction de stabilisation des prix, distribution gratuite de céréales, sécurisation de l'approvisionnement, transformation de céréales. Ainsi on s'intéressera aux stocks des offices céréaliers, des commissariats à la sécurité alimentaire, des caisses de stabilisation, des sociétés d'importation de céréales à caractère public et semi-public, des minoteries publiques et para-publiques, des organismes publics de production agricole (rizeries).

Trois points qui pourront être sources de difficultés sont à signaler :

- les stocks dans les entrepôts des ports d'importation pour les pays non côtiers
- la situation des céréales avariées improches à la consommation humaine
- l'absence d'inventaire permanent ou la non concordance des périodes d'inventaire des différentes structures.

On conviendra de ne pas comptabiliser en stocks, les marchandises non réceptionnées, ces céréales n'étant du reste pas d'une disponibilité immédiate. Ceci évitera de commettre des erreurs sur les quantités réelles.

Il arrive que l'on ne puisse donner avec précision les quantités de céréales avariées, jugées improches à la consommation humaine. Or ces céréales ne doivent pas être prises en compte dans l'évaluation des stocks disponibles. Si les quantités avariées sont présumées importantes, il devient indispensable de se donner les moyens pour leur évaluation correcte.

Souvent les structures ci-dessus citées n'ont généralement pas (tous) un système d'inventaire permanent. Aussi ne dispose-t-on pas généralement de données de stock couvrant la même période, ce qui est fort gênant et nécessite quelques exercices de calcul.

En définitive, il n'existe pas de difficultés insurmontables pour l'évaluation des stocks publics et para-publics à condition que des mesures soient prises en ce sens, que des règles de comptabilisation soient déterminées à l'avance et qu'il y ait une structure "centralisatrice" de ces données afin qu'elles soient disponibles en temps utiles.

* Quant aux stocks des organismes d'aide que sont le PAM, la Croix Rouge, etc, le PAM en tient généralement l'inventaire. Du reste cet organisme fait dans la plupart des pays du CILSS, la comptabilité en date du 1er Novembre de chaque année, des stocks des produits alimentaires reçus en dons destinés soit à la vente, soit à la distribution gratuite. Il s'agit là d'une source précieuse qui quoique réputée fiable est à confronter avec les données des structures publiques et para-publiques nationales.

Les stocks des ONG sont généralement difficiles à établir du fait de leur extrême dissémination à travers le territoire d'un pays donné. Au cas où existe une coordination des ONG, celle-ci pourrait fournir des indications utiles. En tout état de cause, ces stocks sont généralement faibles et très fluctuants.

* L'évaluation des stocks commerciaux privés sont d'une toute autre nature. Au fait, de quels stocks s'agit-il ? On s'intéresse principalement et par ordre d'intérêt à ceux des grossistes importateurs, des grossistes non importateurs, et des demi-grossistes. En effet, les stocks des détaillants, pour des raisons que l'on devine ne peuvent pas être évalués. Du reste, les stocks individuels de ces détaillants sont faibles et ont un coefficient de rotation très élevé. Aussi, on fait l'hypothèse qu'ils correspondent à la consommation immédiate de la population.

Les stocks des grossistes sont présumés quantitativement importants. Il convient cependant d'en juger selon le contexte. Généralement, dans la situation actuelle, les commerçants privés de céréales ont des capacités de stockage faibles et une surface financière limitée. Ils ne peuvent procéder à des stockages inter-annuels importants pour des raisons liées au contexte imprévisible de la production céréalière au Sahel d'une part et d'autre part, à la réglementation bancaire qui fixe généralement le délai de dénouement des crédits de commercialisation à 90 jours.

Il importe toutefois de procéder au recensement (à travers le registre de commerce) des plus gros commerçants grossistes notamment importateurs pour évaluer le niveau de leurs stocks aux périodes utiles. Ce travail sera facilité par l'existence de magasins généraux dans lesquels les commerçants privés peuvent loger leurs stocks.

Les privés industriels sont représentés par les minoteries principalement. Ces structures disposent toujours d'une comptabilité stock mais la difficulté tient au fait que leur inventaire se fait sur l'année civile et non sur l'année agricole. Ceci ne justifie cependant pas que ce poste soit fréquemment ignoré dans les bilans établis.

* Les stocks familiaux restent la grande inconnue. Les bilans que l'on établit actuellement dans les pays du CILSS n'en tiennent pas compte ou le font de façon très imparfaite voire incorrecte.

En fait, les stocks familiaux que l'on peut considérer comme importants pour le bilan céréalier sont les stocks paysans.

Les stocks paysans sont des réserves alimentaires sur lesquels les paysans puissent pour vendre et satisfaire ainsi leur besoin monétaire. Il s'agit donc de stocks qui ne sont pas en principe immédiatement mobilisables ni même totalement commercialisables quelle que soit la situation du marché.

Il s'agit sans conteste d'une ressource qu'il convient de comptabiliser comme telle dans le bilan. Ce n'est malheureusement pas le cas faute de données provenant de sources fiables. Les bilans actuellement établis n'en font pas cas en général. Il convient alors de s'interroger en quoi ceci entame leur validité.

La non prise en compte des stocks paysans a une influence plus ou moins grande selon que leur variation d'une année sur l'autre est elle-même grande ou faible. La variation est faible lorsque les stocks paysans initiaux et finaux se rapportent à deux campagnes similaires du point de vue niveau de production. Alors on peut la considérer comme négligeable en supposant donc qu'il y a un report de stock de même niveau que le stock initial.

Contre un tel raisonnement on peut opposer l'idée d'une certaine augmentation ou diminution tendancielle des stocks paysans suite à des modifications structurelles. Aussi l'hypothèse des reports du stock à l'identique ne peut être soutenue sur le long terme.

La variation des stocks pourrait être importante quand elle se rapporte à deux campagnes différentes du fait de la reconstitution des stocks lorsqu'on passe d'une mauvaise campagne à une meilleure et des prises sur stock lorsqu'on passe d'une bonne campagne à une moins réussie. Dans la pratique, la reconstitution n'est pas toujours garantie car le fait que souvent le paysan ait à régler des arriérés de dettes l'oblige à vendre davantage qu'il ne le souhaite.

Ces différents contextes permettent de juger de l'incidence de la non prise en compte des stocks paysans dans le bilan céréalier. On doit signaler que quoi qu'il en soit, cette non prise en compte affecte l'analyse du bilan de par son incidence sur la structure des emplois et des ressources.

Pour dépasser les difficultés induites par la question des stocks paysans, des expériences sont en cours pour tenter leur évaluation directe.

On ne peut pas actuellement préjuger les résultats de ces expériences mais il est certain que leur caractère opérationnel pesera lourd dans leur acceptation par les décideurs comme réponse à leur préoccupation.

3.1.3. Les Importations

On a l'habitude de classer les importations en :

- importations commerciales publiques
- importations commerciales privées
- importations non commerciales.

Les importations commerciales publiques sont constituées par les importations des organismes publics : offices céréaliers, caisses de stabilisation, Caisses de péréquation, sociétés commerciales et minoteries publiques, etc. Les importations non commerciales sont constituées par les aides importées de céréales. Il s'agit bien, il faut le préciser, d'aide importée car toutes les aides en céréales ne sont pas importées. Il n'est pas toujours facile de faire la différence entre les aides importées et les importations commerciales publiques car il arrive que le secteur public utilise les fonds de contrepartie de l'aide pour effectuer des importations commerciales destinées à la vente. De telles importations que l'on veillera à identifier sont à comptabiliser avec les aides.

Quant aux importations commerciales privées, elles sont de plusieurs natures. Le cas le plus simple est celui des importations réglementées ou non, effectuées légalement par des commerçants agréés. On doit se pencher aussi sur le cas des importations à partir des marchés frontaliers et enfin sur celui des importations illicites.

S'agissant des importations commerciales publiques, des aides importées de céréales et des importations privées licites, on peut constater qu'elles sont mal saisies au niveau des bilans, le maillon faible se situant précisément au niveau des importations privées.

Quel que soit le pays sahélien concerné il existe un ensemble de sources dont la confrontation permet de déterminer avec une précision fort acceptable l'ensemble de ces importations. Il s'agit :

- au niveau du pays :
 - des services de douanes
 - des organismes publics de commercialisation ou de transformation des céréales
 - des principaux commerçants importateurs agréés
 - du bureau local PAM
 - des banques de la place,

- au niveau international, le fichier de la FAO qui répertorie par vendeur et par pays de destination les expéditions internationales de céréales à partir d'informations collectées auprès des pays vendeurs.

A ce sujet, il suffit de rappeler que toute information, quelque peu élaborée soit-elle, ne saurait être disponible en temps opportun si l'on ne s'y prend à l'avance. Il y a donc lieu d'identifier dans chaque pays Sahélien l'opérationnalité de ces sources et de prendre les mesures nécessaires pour leur exploitation judicieuse en évitant les doubles comptes afin d'établir le niveau des importations effectives.

S'il s'agit de faire des prévisions d'importation pour l'établissement du bilan prévisionnel, il faudra enregistrer les intentions d'importation des opérateurs précédemment cités. A défaut de pouvoir le faire pour les commerçants privés, on examinera les possibilités de reconduire le niveau d'importation privée de l'exercice antérieur.

On s'interroge de plus en plus sur l'importance des échanges frontaliers de céréales (à distinguer des importations illicites), et de leur incidence sur l'équilibre alimentaire des populations concernées. Il n'est pas prudent d'être très affirmatif sur une quelconque position à ce sujet. Cependant il est difficilement imaginable qu'à travers quelques marchés hebdomadaires frontaliers on puisse effectuer, même sur une année, des opérations d'achat au détail pouvant avoir une incidence notable sur la situation alimentaire de tout un pays dont les besoins en céréales se chiffrent à plus d'un million de tonnes. Une enquête au Burkina Faso sur certains marchés ruraux a révélé que les quantités hebdomadaires présentées sont au plus, de l'ordre de quelques tonnes. Il est toutefois prudent avant de conclure définitivement d'attendre les résultats des études actuellement en cours dans ce domaine. En attendant les bilans céréaliers ne peuvent tenir compte des volumes de ces échanges tant à l'importation qu'à l'exportation.

Un dernier aspect à examiner est celui du commerce illicite de céréales. De telles importations peuvent avoir plusieurs formes dont la plus visible est celle qui est faite avec les apparences de la légalité. Celle-là se fait avec des affrètements de véhicules mais sans passer par le cordon douanier. Les quantités ainsi importées peuvent être importantes.

Il faut relativiser cette importance. On ne peut en effet raisonnablement pas supposer que par ce procédé on puisse importer des centaines de milliers de tonnes sans que les autorités en soient informées. Cependant, quand il s'agit de céréales telles que le riz ou le blé en farine, des importations illégales annuelles de quelques dizaines de milliers de tonnes seulement suffisent, lorsqu'elles ne sont pas prises en compte à induire, des sous-estimations importantes sur certains postes tels que la consommation apparente de riz par habitant.

3.2. Emplois

3.2.1. Les Consommations

On distinguera la consommation alimentaire (consommation finale) et la consommation non alimentaire.

* La consommation non alimentaire comprend principalement la consommation animale, d'éventuelles utilisations industrielles ou artisanales pour la fabrication de produits non alimentaires. Cette forme de consommation est jugée très marginale dans les pays du CILSS. De plus elle serait difficile à évaluer du fait même des pratiques très sporadiques de l'utilisation des céréales comme aliment de bétail. Toutefois on doit enregistrer dans la rubrique de la consommation non alimentaire, les céréales avariées propres à l'alimentation du bétail dès lors qu'elles ont été identifiées, en stock initial.

* L'évaluation de la consommation alimentaire est assez problématique. Dans la majorité des pays, on fixe des normes de consommation moyenne par habitant et par an, normes qui multipliées par les populations donnent les volumes de la consommation totale. Cette façon de procéder est de règle pour l'établissement des bilans prévisionnels. On peut contester la validité de ces normes mais à défaut de pouvoir y opposer d'autres normes établies selon des critères objectifs et crédibles, le pouvoir politique les utilisera comme objectifs politiques et ceci en fonction de la conjoncture.

Au plan technique, la démarche pose des problèmes de deux ordres:

- la réalité de l'existence d'une norme et son éventuelle détermination,
- l'incertitude sur l'effectif de la population.

Existe-t-il réellement une norme de consommation et en référence à quoi ?

Si l'on s'en tient aux critères nutritionnels (consommation de calories par habitant et par jour) il est bon au préalable de vérifier que les ratios nutritionnels utilisés sont valables pour les populations concernées dans les conditions de travail qui sont les leurs. Peu d'études ont eu lieu dans ce domaine; ici on ne peut citer que l'étude OCDE au Mali en 1978 dans une vingtaine de villages, étude qu'il est difficile de généraliser. Il est possible de déterminer les besoins en céréales des individus selon le sexe, l'activité, l'âge, etc., et d'en déduire les normes pour les différents milieux (urbain, rural) ; mais cela coûte très cher.

Les enquêtes budget-consommation des ménages sont une source précieuse d'information à cet égard. Classiquement, elles sont lourdes et coûteuses. Par ailleurs en milieu rural, les résultats risquent de n'être valable que pour l'année de l'enquête. On en vient de plus en plus à préconiser des enquêtes budget-consommation légères en milieu urbain

(représenté par la Capitale du pays) et des évaluations annuelles de consommation céréalière en milieu rural à travers le dispositif classique d'enquête agricole.

Dans le contexte actuel des pays sahéliens en effet, on sait que la population rurale qui est de loin la plus importante numériquement a peu de ressources autres que sa production végétale. De cette idée vient l'hypothèse selon laquelle, la consommation céréalière réelle par habitant en milieu rural fluctue au gré des campagnes, en fonction du disponible. Les revenus extra agricoles, les produits de substitution aux céréales, l'aide alimentaire en céréales et la réduction du niveau de la consommation constituerait des éléments qui se combinent pour lui permettre de passer le cap des années difficiles. En milieu urbain où les revenus monétaires permanents sont garantis, l'analyse doit se faire en d'autres termes.

Pour l'instant il est de toute évidence intéressant de suivre, sur plusieurs années la consommation apparente totale, par pays et d'en déduire la consommation apparente par habitant. La détermination de la consommation apparente se fera par solde en déduisant du total des emplois, la consommation non alimentaire, les stocks de fin exercice et les exportations.

Cette méthode est très valable lorsque les données des autres postes du bilan sont bien maîtrisées. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas et à l'expérience on a pu déceler au niveau des consommations apparentes par habitant, des anomalies qui appellent à un réexamen de certains postes tels que les importations et exportations.

Ceci nous ramène par ailleurs aux incertitudes sur les effectifs de la population. On a pu enregistrer des différences significatives entre deux chiffres officiels de population après un recensement général. Le problème est technique et tient aux hypothèses de projection entre deux recensements. La grande faiblesse de ces hypothèses réside au niveau du solde migratoire interne et surtout externe. A un degré moindre, les hypothèses sur l'évolution de la fécondité et de la mortalité sont aussi mises à défaut. Par ailleurs il arrive que les résultats provisoires d'un recensement restent plusieurs années les seuls chiffres officiels sur la base desquels on procède aux projections. Il suffit que les résultats définitifs contredisent quelque peu ces chiffres pour que cela devienne gênant.

Lorsqu'on constate de telles divergences il y a lieu de retenir les données les plus récentes (recensement) et d'utiliser aussi bien en projection qu'en retro-projection les taux officiels recalculés par les spécialistes du pays. Il est toutefois souhaitable que les paramètres démographiques, notamment les taux migratoires, soient mieux élaborés car la donnée "population" est capitale pour l'analyse de la situation alimentaire.

3.2.2. Les stocks de fin exercice

L'évaluation des stocks de fin exercice se fait suivant les mêmes règles que celle des stocks de début exercice. En réalité au moment de l'établissement du bilan de fin exercice, on est supposé disposer des stocks de début exercice et il n'est question que d'évaluer les stocks de fin exercice.

Il est cependant utile de soulever deux points dont l'un est en rapport avec le bilan prévisionnel.

L'évaluation des stocks de fin exercice doit se faire par inventaire de stock. Cet inventaire doit permettre de déterminer la quantité de céréales avariées s'il y a lieu. Cette quantité doit faire l'objet d'une sous-rubrique du poste stock.

Les stocks de fin exercice du bilan prévisionnel sont en réalité dans la plupart des cas des prévisions officielles. Il s'agit du niveau de stock souhaité pour les pays et ces prévisions se rapportent tantôt aux seuls stocks publics tantôt aux stocks publics et privés. Si le stock initial du secteur privé n'est pas négligeable pour un pays donné, il semble indiqué de chercher à connaître ses stocks prévisionnels.

De plus il ne semble pas conséquent que les prévisions de stocks, tant du public que du privé excèdent la capacité de stockage inventoriée dans les pays. De telles anomalies doivent être corrigées en ramenant la prévision, au plus, au niveau des capacités de stockage existantes ou prévues.

3.2.3. Les exportations

Les exportations constituent en quelque sorte le pendant des importations. Il faut dire que les pays Sahéliens ont perdu depuis longtemps l'habitude d'exporter... officiellement. On sait cependant qu'il existe en dehors des échanges entre populations frontalières des flux de reexportation illicite et tolérée, présumés importants. Il s'agit principalement de riz et de farine de blé. Cette pratique bénéficie de la situation du marché international et des différentiels de taux de change ou de taux de taxation à l'importation pour ce qui est du cas du riz.

La farine de blé réexportée par un tel commerce est généralement de la farine reçue en don. Dans ce dernier cas, on peut se demander dans quelle mesure cette réexportation induit un flux retour de céréales d'autres natures.

De toutes les façons, ces réexportations constituent une autre source d'imprécision au niveau du bilan de certains pays.

Les pays Sahéliens peuvent d'un commun accord mettre fin à ces pratiques qui destabilisent les marchés céréaliers.

A N N E X E 2.

TABLEAU N°1:ENSEMBLE CILSS

BILAN CEREALIER EX-POST 1987/1988
(en milliers de tonnes)

POSTES\PAYS	BURKINA	CAPVERT	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITA	NIGER	ISENEGAL	ITCHAD	TOTAL	PAYS	CILSS
	FASO			BISSAU		NIE			RIZ	BLE	IAUTR CE	TOTAL GEN
Population(mi-1988)	18601000	1359000	1792000	1929000	17814000	12000000	17284000	17085000	15295000			140159000
Production brute	1513,2	21,2	92,3	231,4	1637,5	166,1	1433,9	1053,9	572,1	725,1	,8	15995,7
Production disponib	1275,2	18,0	72,4	154,1	1320,9	125,9	1200,6	855,1	473,7	398,7	,7	15096,5
Stock initial	100,8	30,9	3,9	,0	141,5	86,5	61,6	112,5	124,2	209,6	60,0	1392,3
Imports	170,7	36,0	135,2	63,0	54,0	157,5	108,5	402,7	158,7	704,4	158,7	1286,3*
Commercial	133,0	5,0	124,9	51,5	40,0	100,4	49,7	308,4	130,1	605,8	227,9	109,3
Aide Alimentaire	37,7	31,0	10,3	11,5	14,0	57,1	58,8	94,3	28,6	98,6	72,9	943,0
												343,3
TOTAL Ressources/Em	1546,7	84,9	211,5	217,1	1516,4	369,9	1370,7	1370,7	756,6	1312,7	361,5	15769,9
												7444,1
Emplois(Non Consom)	20,6	81,2	43,5	53,7	49,7	34,5	122,7	48,1	286,9	43,0	163,7	493,5
Exportation		65,3	17,4				2,2		84,9	,0	,0	84,9*
Stock final	20,6	15,9	26,1	53,7	49,7	34,5	120,5	48,1	202,0	43,0	163,7	408,6
Consom. apparente totale	1507,1	64,3	130,3	173,6	1462,8	320,2	1336,2	1247,7	708,5	1025,8	318,6	15606,2
Consommation apparente par habitant (Kg)	175,2	179,1	164,5	186,9	187,2	160,1	183,4	176,1	133,8	25,5	7,9	173,1
Norm. offici. Cons(kg)	190,0	206,0	165,0	175,0	167,0	165,0	237,0	185,0	141,0			

Source:CILSS

*Y compris les échanges intra-sahéliens

BILAN CEREALIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°2: BURKINA FASO

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				8.601.000
Production brute	36,70	00	1.476,50	1.513,20
Production disponible	20,20	00	1.255,00	1.275,20
Stock initial	28,80	2,70	69,30	100,80
Importations	86,40	35,90	48,40	170,70
Commercial	78,00	34,50	20,50	133,00
Aide Alimentaire	8,40	1,40	27,90	37,70
 TOTAL Ressources/Emplois	135,40	38,60	1.372,70	1.546,70
 Stock final	14,70	2,70	22,20	39,60
 Consommation apparente totale	120,70	35,90	1.350,50	1.507,10
 Consommation apparente par habitant (Kg)	14,03	4,17	157,02	175,22
 Norm. offici. cons(kg/hbt)				190,00

BILAN CEREALIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°3 : CAP-VERT

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				
Production brute	,00	,00		359,000
Production disponible	,00	,00		21,20
Stock initial	6,10	,90		18,00
Importations	10,70	8,50		23,90
- Commerciale	,00	,00		16,80
- Aide Alimentaire	10,70	8,50		11,80
				31,00
TOTAL Ressources/Emplois	16,80	9,40		58,70
Stock final	5,00	3,00		12,60
Consommation apparente totale	11,80	6,40		46,10
- Consommation apparente par habitant (Kg)	32,87	17,83		128,41
- Norm. offici. Cons(kg/hbt)				179,11
				206,00

BILAN CERELIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N° 4 : GAMBIE

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				792,00
Production brute	20,40	,00	71,90	92,30
Production disponible	11,20	,00	61,20	72,40
Stock initial	3,90	,00	,00	3,90
Importations	118,30	16,70	,20	135,20
· Commerciale	108,90	16,00	,00	124,90
· Aide Alimentaire	9,40	,70	,20	10,30
TOTAL Ressources/Emplois!	133,40	16,70	61,40	211,50
<u>Emplois autres que cons.</u>				
Exportation	81,20	,00	,00	81,20
Stock final	65,30	,00	,00	65,30
Stock final	15,90	,00	,00	15,90
<u>consommation apparente totale</u>	<u>52,20</u>	<u>16,70</u>	<u>61,40</u>	<u>130,30</u>
<u>Consommation apparente par habitant (Kg)</u>	<u>65,91</u>	<u>21,09</u>	<u>77,53</u>	<u>164,53</u>
<u>Norm. offici. Cons(kg/hbt)</u>				<u>165,00</u>

BILAN CEREALIER EX-POST 1987/1988
 (En milliers de tonnes)

TABLEAU N°5 : GUINEE-BISSAU

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				929,000
Production brute	141,90	00	89,50	231,40
Production disponible	78,00	00	76,10	154,10
Stock initial	00	00	00	00
Importations	50,30	7,40	5,30	63,00
Commercial	47,00	4,50	00	51,50
Aide Alimentaire	3,30	2,90	5,30	11,50
TOTAL Ressources/Emplois	128,30	7,40	81,40	217,10
Emplois autres que cons.	43,50	00	00	43,50
Stock final	26,10	00	00	26,10
Exportations	17,40	00	00	17,40
Consommation apparente totale	84,80	7,40	81,40	173,60
Consommation apparente par habitant (kg)	91,28	7,97	87,62	186,87
Norm. offici. Cons(kg/hbt)	110,00			175,00

BILAN CEREALIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°6 : MALI

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				7.814,000
Production brute	236,60	,00	1.400,90	1.637,50
Production disponible	130,10	,00	1.190,80	1.320,90
Stock initial	30,80	,00	110,70	141,50
- SNS	,00	,00	50,00	50,00
- OPAM	11,70	,00	53,10	64,80
- ON, ODR, DANACOOP/ONG	15,90	,00	1,40	17,30
- Commerçants privés				
grossistes	3,20	,00	6,20	9,40
Importations	33,00	21,00	,00	54,00
. Commerciale	23,00	17,00	,00	40,00
. Aide Alimentaire	10,00	4,00	,00	14,00
TOTAL Ressources/Emplois!	193,90	21,00	1.301,50	1.516,40
Stock final	18,90	4,00	30,75	53,65
SNS	,00	,00	24,00	24,00
OPAM	13,80	4,00	6,75	24,55
ON, OUR, DNAACOOP	5,10	,00	,00	5,10
Consommation apparente totale	175,00	17,00	1.270,75	1.462,75
Consommation apparente par habitant (Kg)	22,40	2,18	162,62	187,20
Norm. offici.Cons(kg/hbt)	25,00			167,00

BILAN CÉRALIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°7 : MAURITANIE

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CÉRALÉS	TOTAL
Population (mi-1988)				2000000
Production brute	50,90	,00	115,20	166,10
Production disponible	28,00	,00	97,90	125,90
Stock initial	35,50	37,00	14,00	86,50
CSA + autres aides	6,70	35,20	15,20	57,10
SOMIMEX	22,80	,00	,00	22,80
Commerçants privés	6,00	,00	,00	6,00
Importations	79,50	62,20	15,80	157,50
- Commerciale	75,00	25,40	,00	100,40
- Aide Alimentaire	4,50	36,80	15,80	57,10
TOTAL Ressources/Emplois	143,00	99,20	127,70	369,90
<u>Emplois</u> autres que cons.				
Stock final	30,20	3,90	15,60	49,70
CSA	30,20	3,90	15,60	49,70
SOMIMEX	4,20	3,90	15,60	23,70
Commerçants privés	20,00	,00	,00	20,00
	6,00	,00	,00	6,00
Consommation apparente totale	112,80	95,30	112,10	320,20
Consommation apparente par habitant (Kg)	56,40	47,65	56,05	160,10
Norm. offici. Cons(kg/hbt)				165,00

BILAN CEREALEIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°8 : NIGER

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				7.284.000
Production brute	60,80	80	1.372,30	1.433,90
Production disponible	33,40	70	1166,50	1200,60
Stock initial	4,90	2,40	54,30	61,60
O.P.V.N.	2,20	00	54,30	56,50
RINI	2,70	00	,00	2,70
MOULINS DU SAHEL	,00	2,40	,00	2,40
Importations	36,60	17,00	54,90	108,50
Commercial	32,70	17,00	,00	49,70
Aide Alimentaire	3,90	,00	54,90	58,80
TOTAL Ressources/Emplois	74,90	20,10	1.275,70	1.370,70
<u>Emplois autres que cons.</u>				
Stock final	1,74	2,25	30,54	34,53
O.PVN	1,74	2,25	30,54	34,53
RINI	,42	,00	30,54	30,96
MOULINS DU SAHEL	1,32	,00	,00	1,32
MOULINS DU SAHEL	,00	2,25	,00	2,25
Consommation apparente totale	73,16	17,85	1.245,16	1.336,17
Consommation apparente par habitant (kg)	10,04	2,45	170,94	183,43
Norm. offici. Cons(kg/hbt)				237,00

BILAN CEREALIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°9 : SÉNÉGAL

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				
Production brute	125,80	00	918,10	7.085.000
Production disponible	74,70	00	780,40	1.053,90
Stock initial	93,50	00	19,00	855,10
C.P.S.R	93,50	00	,00	112,50
CSA	,00	00	19,00	93,50
Minoterie	,00	00	,00	,00
Imports				
Commercial	257,30	102,60	42,80	402,70
Aide Alimentaire	220,00	84,00	4,40	308,40
Aide Alimentaire	37,30	18,60	38,40	94,30
TOTAL Ressources/Emplois	425,50	102,60	842,20	1.370,30
Emplois autres que cons.	88,67	20,00	13,98	122,65
Exportation	2,20	,00	,00	2,20
Stock final	86,47	20,00	13,98	120,45
Consommation apparente totale	336,83	82,60	828,22	1.247,65
Consommation apparente par habitant (Kg)	47,54	11,66	116,90	176,10
Norm. offici. cons(kg/hbt)				185,00

BILAN CEREALIER EX-POST 1987/1988
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N° 10: TCHAD

POSTES	RIZ	BLE	AUTRES CEREAL.	TOTAL
Population (mi-1988)				5.295.000
Production brute	42,00	00	530,10	572,10
Production disponible	23,10	00	450,60	473,70
Stock initial	6,10	17,00	101,10	124,20
Importations	32,30	29,50	96,90	158,70
Commercial	21,20	29,50	79,40	130,10
Aide Alimentaire	11,10	00	17,50	28,60
TOTAL Ressources/Emplois	61,50	46,50	648,60	756,60
Stock final	3,00	7,10	38,00	48,10
Consommation apparente totale	58,50	39,40	610,60	708,50
Consommation apparente par habitant (kg)	11,05	7,44	115,32	133,81
Norm. offici. cons(cons)				141,00

TABLEAU N° 11 : RESULTATS DEFINITIFS DE PRODUCTIONS VIVRIERES BRUTES

CAMPAGNE 1987-1988

Unité : tonne

	Mil/ Sorgho	Mais	Riz paddy	Fonio	Autres céréales	Total céréales	Niébé : Haricot	Arachide
Burkina Faso	1.311.826	159.485	36.658	5.146	-	1.513.115	n.d	n.d
Cap-Vert	-	21.200	-	-	-	21.200	13.000	-
Gambie	56.170	15.440	20.430	390	-	92.430	-	119.950
Guinée-Bissau	89.493	*	141.942	-	-	231.435	n.d	n.d
Mali	1.206.702	178.609	236.568	15.589	-	1.637.468	14.695	100.680
Mauritanie	114.152	1.007	50.915	-	-	166.074	9.997	-
Niger	1.362.777	7.778	60.754	1.748	800	1.433.857	208.768	40.529
Sénégal	801.289	113.625	135.793	3.175	-	1.053.882	28.625	963.123
Tchad	501.000	28.000	42.000	-	1.000	572.000	n.d	n.d
Total	5.443.409	525.144	725.060	26.048	1.800	6.721.461	n.d	n.d

SOURCE : Services Nationaux

(*) La production de Mais est incluse dans celle du Mil-Sorgho.

TABLEAU N° 12 : PREVISION DE PRODUCTIONS CEREALES BRUTES
CAMPAGNE 1988/1989

Unité : Milliers de tonnes

	Mil/Sorgho	Mais	Riz	Fonio	Autres	TOTAL
		Paddy			Céréales	CÉRÉALES
Burkina Faso	1825	227	39	9	-	2100
Cap-Vert	-	15	-	-	-	15
Gambie	74	16	30	0	-	120
Guinée-Bissau	80	*	145	-	-	225
Mali	1900	211	287	30	-	2428
Mauritanie	129	1	51	-	-	181
Niger	2327	0	65	-	80	2472
Sénégal	617	123	156	1	-	897
Tchad	684	47	52	-	42	825
TOTAL	7636	640	825	40	122	9263

Source : CILSS/FAO

(*) La production du Mais est incluse dans celle du Mil-Sorgho.

TABLEAU N° 13 : PRODUCTION CERÉALIERE COMPARÉE DES CAMPAGNES 1981-1982 À 1988-1989

Unité : Millier de tonnes

	Campagne	Campagne	Campagne	Campagne	Campagne	Campagne	Prévision	Taux %
	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86	1986-1987	1987-1988	camp. 88-89
								camp. 87/88
Burkina Faso	1 270	1 210	1 011	1 119	1 584	1 925	1 513	2 100
Cap-Vert	3	4	3	3	2	12	21	15
Gambie	99	109	66	89	116	102	92	120
Guinée-Bissau	126	132	132	165	180	200	231	225
Mali	1 107	984	880	760	1 669	1 763	1 637	2 428
Mauritanie	83	21	16	22	67	146	166	148,3
Niger	1 688	1 704	1 747	1 075	1 834	1 825	1 434	1 09,0
Sénégal	923	766	517	706	1 241	890	1 054	897
Tchad	522	453	489	314	690	730	572	825
TOTAL	5 821	5 383	4 861	4 253	7 383	7 593	6 720	9 263
								137,8

SOURCE : CILSS.

TABLEAU No 14 : ENSEMBLE PAYS CILSS

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1988/1989 (en Milliers de tonnes)

POSTES\PAYS	BURKINA	CAPVERT	GAMBIE	GUINEE	MALI	MAURITA	NINGER	SENEGAL	TCHAD	TOTAL	PAYS	CLSS	
	FASO			BISSAU		NIE				RIZ	BLE	AUTR CE	TOTAL GEN
Population (mi-1989)	18932000	1812000	1953000	18012000	2000000	17475000	17171000	15428000					141042000
1. DISPOBILITES	1813,3	33,6	108,9	174,0	2031,8	188,3	2116,4	916,1	733,6	712,2	43,8	17360,0	8115,9
Production brute	2100,5	15,3	120,0	225,4	2428,3	181,0	2472,1	896,8	824,9	825,1	9,9	8438,3	9264,3
Production disponible	1773,7	13,0	93,0	147,9	1978,1	138,6	2081,9	715,6	685,5	453,8	8,8	17172,6	7627,2
Stock Initial	39,6	20,6	15,9	26,1	53,7	49,7	34,5	200,5	48,1	258,3	43,0	187,4	488,7
2. BESOINS	1741,2	92,5	134,0	208,5	1416,5	386,0	1851,6	1466,6	800,4	1204,5	357,3	16535,3	8097,2
Norm. cons./ hbtt(kg)	190,0	206,0	165,0	175,0	167,0	165,0	237,0	185,0	141,0				
Consom. humaine	1678,1	74,0	134,0	166,8	1338,0	330,0	1771,6	1326,6	765,4	1046,4	332,4	16205,6	7584,4
stocks officiels fin.	63,1	18,5	1,0	41,7	78,5	56,0	80,0	140,0	35,0	158,2	24,8	329,8	512,8
3. EXCD/DEFICIT BRUT	72,1	-58,9	-25,1	-34,5	615,2	-197,7	264,8	-550,6	-66,8	-492,4	-313,6	824,6	18,7
4. IMPORT/EXPORT PREVUES	146,0	34,1	79,0	42,0	53,3	117,0	122,2	520,9	41,0	734,1	323,6	97,8	1155,5
Import.commerc.	135,0	6,0	125,0	36,0	43,0	100,0	80,0	431,7	30,0	718,7	265,0	3,0	986,7
Aides alim. progr.	11,0	28,1	20,0	6,0	10,3	17,0	42,2	92,0	11,0	84,2	58,6	94,8	237,6
Exportations	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0	68,8	,0	,0	68,8
5. EXCD/DEFICIT NET	218,1	-24,8	53,9	7,5	668,5	-80,7	387,0	-29,7	-25,8	241,7	10,0	922,4	1174,2
6. BESOINS NON COUVERTS!											80,7	25,8	
											29,7		

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1988/89
(En millier de tonnes)

TABLE N° 15 : BURKINA FASO

POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO	MAIS/FONIO	TOTAL	
Population (mi-1989)	36,19	2,70	1.774,38	1.813,27	8.832.000	
1. DISPONIBILITES	39,08	,00	2.061,39	2.100,47		
· Production brute	21,49	,00	1.752,18	1.773,67		
· Production disponible	14,70	2,70	22,20	39,60		
· Stock initial						
2. BESOINS	144,91	37,63	1.558,64	1.741,18		
· Normes de consom. par habt (kg)	14,03	4,17	171,80	190,00		
· Consommation humaine	123,91	36,83	1.517,34	1.678,08		
· Stock officiel final	21,00	,80	41,30	63,10		
OFNACER	,00	,00	34,60	34,60		
CNLES	,00	,00	6,70	6,70		
CGP	21,00	,00	,00	21,00		
GMB	,00	,80	,00	,80		
3. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-) BRUT	-108,72	-34,93	215,74	72,09		
4. IMPORT/EXPORT PREVUES	100,00	37,10	8,90	146,00		
· Importations commerciales	100,00	35,00	,00	135,00		
· Aides alimentaires programmées	,00	2,10	8,90	11,00		
· Exportations	,00	,00	,00	,00		
5. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-) NET	-8,72	2,17	224,64	218,09		
6. BESOINS NON COUVERTS	8,72	0	0	0		

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°16 : CAP-VERT

POSTES	RIZ	BLE	IMIL/SORGHO	IMAIS/FONIO	TOTAL
Population (mi-1989)	5,00	3,00	25,60	3,00	359,000
1. DISPONIBILITES					33,60
· Production brute	,00	,00	15,29		15,29
· Production disponible	,00	,00	13,00		13,00
· Stock initial	5,00	3,00	12,60		20,60
2. BESOINS	17,50	19,80	55,16		92,46
· Normes de consom. par habt (kg)	39,00	44,00	123,00		206,00
· Consommation humaine	14,00	15,80	44,16		73,96
· stock officiel final	3,50	4,00	11,00		18,50
3. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)BRUT	-12,50	-16,80	-29,56		-58,86
4. IMPORT/EXPORT PREVUES	6,10	8,50	19,50		34,10
· Importations commerciales	3,00	,00	3,00		6,00
· Aides alimentaires programmées	3,10	8,50	16,50		28,10
· Exportations	,00	,00	,00		,00
5. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)NET	-6,40	-8,30	-10,06		-24,76
6. BESOINS NON COUVERTS	6,40	8,30	10,06		

BILAN CEREALIER PRÉVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°17 : GAMBIE

POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO IMAIIS/FONIO	TOTAL
Population(mi-1989)				812,000
1. DISPONIBILITES				
· Production brute	32,40	,00	76,50	108,90
· Production disponible	30,00	,00	90,00	120,00
· Stock initial	16,50	,00	76,50	93,00
	15,90	,00	,00	15,90
2. BESOINS				
· Normes de consom. par hab (kg)	53,54	17,13	63,32	133,99
· Consommation humaine	65,93	21,09	77,98	165,00
· Stock officiel final	53,54	17,13	63,32	133,99
	,00	,00	,00	,00
3. EXCEDENT(+) / DEFICIT(-) BRUT	-21,14	-17,13	13,18	-25,09
4. IMPORT/EXPORT PRÉVUES				
· Importations commerciales	64,00	15,00	,00	79,00
· Aides alimentaires programmées	110,00	15,00	,00	125,00
· Exportations	20,00	,00	,00	20,00
	66,00	,00	,00	66,00
5. EXCEDENT(+) / DEFICIT(-) NET	42,86	-2,13	13,18	53,91
6. BESOINS NON COUVERTS	,00	2,13	,00	

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°18 : GUINEE-BISSAU

POSTES	RIZ	BLE	IMIL/SORGHOU		TOTAL
			IMAIIS/FONIO		
Population (mi-1989)	106,10	,00	67,90		953,000
1. DISPONIBILITES					
· Production brute	145,50	,00	79,90		225,40
· Production disponible	80,00	,00	67,90		147,90
· Stock initial	26,10	,00	,00		26,10
2. BESOINS	128,66	7,59	72,23	208,48	
· Normes de consom. par habt (kg)	91,25	7,96	75,79	175,00	
· Consommation humaine	86,96	7,59	72,23	166,78	
· stock officiel final	41,70	,00	,00	41,70	
3. EXCEDENT(+) / DEFICIT(-) BRUT	-22,56	-7,59	-4,33	-34,48	
4. IMPORT/EXPORT PREVUES	36,00	6,00	,00	42,00	
· Importations commerciales	36,00	,00	,00	36,00	
· Aides alimentaires programmées	,00	6,00	,00	6,00	
· Exportations	,00	,00	,00	,00	
5. EXCEDENT(+) / DEFICIT(-) NET	13,44	-1,59	-4,33	7,52	
6. BESOINS NON COUVERTS	,00	1,59	4,33		

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°19 : MALI

POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO	MAIS/FONIO	TOTAL
Population (mi-1989)					8.012.000
1. <u>DISPONIBILITES</u>					
· Production brute	176,60	4,00	1.851,15		2.031,75
· Production disponible	286,70	,00	2.141,60		2.428,30
· Stock initial	157,70	,00	1.820,40		1.978,10
	18,90	4,00	30,75		53,65
2. <u>BESOINS</u>					
· Normes de consom. par habt (kg)	179,47	17,47	1.219,57		1.416,51
· Consommation humaine	22,40	2,18	142,42		167,00
· stock officiel final	179,47	17,47	1.141,07		1.338,01
	,00	,00	78,50		78,50
3. <u>EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)BRUT</u>	-2,87	-13,47	631,58		615,24
4. <u>IMPORT/EXPORT PREVUES</u>					
· Importations commerciales	33,30	20,00	,00		53,30
· Aides alimentaires programmées	23,00	20,00	,00		43,00
· Exportations	10,30	,00	,00		10,30
	,00	,00	,00		,00
5. <u>EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)NET</u>	30,43	6,53	631,58		668,54
6. <u>BESOINS NON COUVERTS</u>	,00	,00	,00		

BILAN CEREALE PREVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°20 : MAURITANIE

POSTES	RIZ	BLE	IMIL/SORGHO	MAIS/FONIO	TOTAL
1. DISPONIBILITES					
· Population	58,30	3,90	126,10	2.000.000	188,30
· Production brute	51,00	,00	130,00		181,00
· Production disponible	28,10	,00	110,50		138,60
· Stock initial	30,20	3,90	15,60		49,70
2. BESOINS					
· Normes de consom. par habt (kg)	56,40	47,65	60,95		165,00
· Consommation humaine	112,80	95,30	121,90		330,00
· Stock officiel final	,00	,00	56,00		56,00
3. EXCEDENT (+)/DEFICIT(-)BRUT	-54,50	-91,40	-51,80		-197,70
4. IMPORT/EXPORT PREVUES					
· Importations commerciales	81,00	36,00	,00		117,00
· Aides alimentaires programmées	75,00	25,00	,00		100,00
· Exportations	6,00	11,00	,00		17,00
5. EXCEDENT (+)/DEFICIT(-)NET	26,50	-55,40	-51,80		-80,70
6. BESOINS NON COUVERTS	,00	55,40	51,80		

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°21 : NIGER

POSTES	RIZ	BLE	MIL/SORGHO	MAIS/FONIO	TOTAL
Population (mi-1989)	37,39	2,95	2.076,07	2.116,41	7.475.000
1. DISPONIBILITES					
· Production brute	64,80	,80	2.406,50	2.472,10	
· Production disponible	35,64	,70	2.045,53	2.081,87	
· Stock initial	1,75	2,25	30,54	34,54	
2. BESOINS	75,05	18,39	1.758,14	1.851,58	
· Normes de consom. par hab (kg)	10,04	2,45	224,51	237,00	
· Consommation humaine	75,05	18,31	1.678,21	1.771,57	
· Stock officiel final	,00	,00	80,00	80,00	
3. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)BRUT	-37,66	-15,44	317,93	264,83	
4. IMPORT/EXPORT PREDVUES	60,00	33,00	29,20	122,20	
· Importations commerciales	60,00	20,00	,00	80,00	
· Aides alimentaires programmées	,00	13,00	29,20	42,20	
· Exportations	,00	,00	,00	,00	
5. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-)NET	22,34	17,56	347,13	387,03	
6. BESOINS NON COUVERTS	,00	,00	,00		

BILAN CEREALEIER PREVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°22 : SENEGAL

POSTES	RIZ	BLE	IMIL/SORGHO	IMAIIS/FONIO	TOTAL
Population (mi-1989)	228,48	20,00	667,58	741,03	7.171,000
1. DISPONIBILITES	155,81	,00	,00	629,88	916,06
· Production brute	85,70	,00	629,88	715,58	896,84
· Production disponible	142,78	20,00	37,70	200,48	715,58
· Stock initial					
2. BESOINS	430,91	103,61	932,11	1.466,64	
· Normes de consom. par habt (kg)	47,54	11,66	125,80	185,00	
· Consommation bureaue	340,91	83,61	902,11	1.326,64	
· stock officiel final	90,00	20,00	30,00	140,00	
3. EXCEDENT(+) / DEFICIT(-) BRUT	-202,43	-83,61	-264,53	-550,58	
4. IMPORT/EXPORT PREVUES	353,67	135,00	32,20	520,87	
· Importations commerciales	311,67	120,00	,00	431,67	
· Aides alimentaires programmées	44,80	15,00	32,20	92,00	
· Exportations	2,80	,00	,00	2,80	
5. EXCEDENT(+) / DEFICIT(-) NET	151,24	51,39	-232,33	-29,71	
6. BESOINS NON COUVERTS	,00	,00	232,33		

BILAN CEREALIER PREVISIONNEL 1988/1989
(En milliers de tonnes)

TABLEAU N°23 : TCHAD

POSTES	RIZ	BLE	IMIL/SORGHO	MAIS/FONIO	TOTAL
Population (mi-1989)					5.428.000
1. DISPONIBILITES					
· Production brute	31,70	7,20	694,70		733,60
· Production disponible	52,20	10	772,60		824,90
· Stock initial	28,70	10	656,70		685,50
	3,00	7,10	38,00		48,10
2. BESOINS					
· Normes de consom. par hab (kg)	61,71	40,38	698,26		800,35
· Consommation humaine	11,00	7,44	122,56		141,00
· stock officiel final	59,71	40,38	665,26		765,35
	2,00	,00	33,00		35,00
3. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-)BRUT	-30,01	-33,18	-3,56		-66,75
4. IMPORT/EXPORT PREVUES					
· Importations commerciales	,00	33,00	8,00		41,00
· Aides alimentaires programmées	,00	30,00	,00		30,00
· Exportations identifiées	,00	3,00	8,00		11,00
	,00	,00	,00		,00
5. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-)NET	-30,01	-18	4,44		-25,75
6. BESOINS NON COUVERTS	30,01	,18	,00		

TABLEAU N° 24 : BILAN PRÉVISIONNEL CÉREALIER BRUT CAMPAGNE 1988-1989

	Population	Cons./Ht/an:	Besoin	Prod.	Brute:	Pertes et	Prod.	Excéd.	
	totale		Alimentaire:			semences	nette	Déficit	Déficit
	(1000 habts):	(kg)	(1000t)	(1000t)	(1000t)	(1000t)	(1000t)	Brut	Brut
Burkina Fa:	8.832	190	1.678	2.100	326	1.774	96	-367	
Cap-Vert	359	206	74	15	2	13	-61	-56	
Gambie	812	165	134	120	27	93	-41	-59	
Guinée-Bis:	953	175	167	225	77	148	-19	-9	
Mali	8.012	167	1.338	2.428	450	1.978	640	-16	
Mauritanie:	2.000	165	330	181	42	139	-191	-204	
Niger	7.475	237	1.772	2.472	390	2.082	310	-526	
Sénégal	7.171	185	1.327	897	181	716	-611	-456	
Tchad	5.428	141	765	825	139	686	-79	-273	
TOTAL	41.042		7.584	9.263	1.634	7.629	45	-1966	

Source : CILSS.

(1) 15 % pour mil, sorgho, maïs, fonio et 45 % pour le riz.

(2) Excédent/Déficit de la production nette par rapport aux besoins alimentaires